

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Mai 2022



*Rédaction : Maurice Jansen, Directeur ff
avec la collaboration de l'équipe du Relais Enfants-Parents*

1. PRESENTATION DU RELAIS ENFANTS-PARENTS.....	4
1.1. Description du Relais et des établissements pénitentiaires.....	4
1.2. Objectifs des missions du Relais Enfants-Parents.....	4
1.3. Equipe du Relais en 2021.....	6
1.4. Fonctionnement interne du Relais.....	7
2. LES MOYENS D’ACTION.....	9
2.1. Les entretiens individuels.....	9
2.2. Contact avec les familles.....	10
2.3. Les visites.....	11
2.3.1. Les visites collectives.....	11
2.3.2. Les visites encadrées.....	12
2.3.3. Les visites « Fêtes ».....	12
2.4. Le projet Girafe.....	13
2.5. Les visites à domicile.....	14
2.6. Les groupes de Paroles.....	15
3. LES COLLABORATIONS.....	16
3.1. Réseau Itinérance de la Croix-Rouge.....	16
3.2. SAJ/SPJ.....	17
3.3. SAD.....	17
4. LES MAISONS DE JUSTICE.....	19
4.1. Agrément et subside.....	19
5. PRESENCE DANS LES PRISONS PAR ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE.....	20
5.1. Arrondissement judiciaire Bruxelles.....	20
5.1.1. Prison de Berkendael.....	20
5.1.2. Statistique Berkendael.....	27
5.1.3. Prison de Forest.....	28
5.1.4. Statistique Forest.....	34
5.1.5. Prison de Saint-Gilles.....	35
5.1.6. Statistique de Saint Gilles.....	42
5.1.7. Arrondissement judiciaire de Bruxelles.....	42
5.2. Arrondissement judiciaire du Hainaut.....	43
5.2.1. Prison de Jamioulx.....	43
5.2.2. Statistique Jamioulx.....	48
5.2.3. Prison de Mons.....	49
5.2.4. Statistique Mons.....	54
5.2.5. Statistique de l’arrondissement judiciaire.....	54
5.3. Arrondissement judiciaire du Brabant Wallon.....	55

5.3.1.	Prison d'Ittre	55
5.3.2.	Statistique Ittre et Arrondissement du Brabant-Wallon.....	60
5.4.	Arrondissement judiciaire de Liège.....	61
5.4.1.	Prison de Lantin.....	61
5.4.2.	Statistique Lantin et pour l'Arrondissement de Liège.....	69
5.5.	Arrondissement judiciaire de Namur	70
5.5.1.	Prison de Namur	70
5.5.2.	Statistique de Namur	75
5.5.3.	Prison d'Andenne	76
5.5.4.	Statistique Andenne	81
5.5.5.	Statistique pour l'arrondissement judiciaire de Namur.....	81
6.	STATISTIQUES D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2021	81
7.	REMERCIEMENTS	82
8.	CONCLUSION	82

1. PRESENTATION DU RELAIS ENFANTS-PARENTS

1.1. Description du Relais et des établissements pénitentiaires

Le Re Enfants-Parents est une association à but non lucratif créé en 1995 dont l'objectif historique est double. Intervenir au sein des établissements pénitentiaires auprès des familles qui en font la demande en tant que service d'aide au lien mais également travailler à une amélioration des conditions de prise en charge, des méthodes de travail et des Droits des enfants dont l'un des parents est incarcéré.

1.2. Objectifs des missions du Relais Enfants-Parents

L'équipe du Relais Enfants-Parents se donne pour mission

1. De créer des espaces de réflexion et de rencontre, où enfants et parents peuvent vivre une interaction relationnelle et émotionnelle.
2. De soutenir et d'accompagner le parent détenu, l'enfant et son entourage (famille, institutions, maisons d'accueil...), pour éviter autant que possible les conséquences néfastes de la détention.
3. De collaborer avec les différents intervenants de la prison, les différents services externes et les services d'aide à la jeunesse afin d'offrir un accompagnement au plus proche de la famille, tout en respectant l'intérêt de l'enfant

Le maintien du lien entre l'enfant et son parent détenu nous semble primordial puisqu'il permet :

- que la séparation ne se transforme pas en rupture et que les capacités qu'à l'enfant de grandir et de se séparer soient préservées
- de diminuer les représentations imaginaires de l'enfant par la mise en contact physique (épreuve de la réalité) qui offre une dimension du parent conforme à la réalité
- que l'enfant s'exprime afin de mettre du sens sur cette incarcération
- que l'enfant ne se rende pas responsable de l'incarcération de son parent

L'équipe du Relais Enfants-Parents se donne également comme objectifs de :

- collaborer avec le système pénitentiaire et sensibiliser celui-ci à la dimension psychologique de la relation de l'enfant et de son parent détenu.
- d'informer le public et les travailleurs médico-sociaux quant au vécu des enfants séparés de leur(s) parent(s) du fait de l'incarcération.
- de participer, tant que faire se peut, aux travaux de recherche effectués dans le domaine, tant au niveau national qu'international.

Dans le contexte des instructions relatives aux relations affectives en détention, nous nous efforçons de répondre au souhait du “ Rapport au Roi ” précédant l'arrêté royal du 21 mai 1965. « Ils s'inspirent plutôt de ce qui rapproche de l'existence libre que de ce qui en éloigne et tendent à sauvegarder ou à susciter le sens de la dignité et des responsabilités humaines ».

Permettre à la personne détenue de retrouver, à l'occasion de la visite avec les enfants, une interaction émotionnelle « normale » où la tendresse, l'autorité, la transmission des valeurs familiales profondes peuvent reprendre leur place et leur sens.

Notons que les missions du Relais s'inscrivent dans une perspective psychopédagogique dirigée vers le détenu et l'enfant. Aussi ne peuvent-elles en aucun cas s'apparenter aux missions socio-éducatives. D'autre part, la spécificité de l'accompagnement entre l'enfant et son parent incarcéré se fait à partir d'une démarche volontaire des détenus, et d'une façon non intrusive. Dans cet esprit, l'action impose la libre adhésion et le respect strict de l'anonymat des échanges en entretien. La libre adhésion concerne l'ensemble des parties, à savoir le parent détenu, mais également l'autre parent (ou l'adulte responsable de l'enfant à l'extérieur de la prison) et l'enfant lui-même.

L'anonymat de la prestation doit s'entendre comme le renoncement à toute mission d'expertise qui pourrait influencer une décision judiciaire ou administrative. Tout contact avec les instances judiciaires est élaboré dans l'intérêt des enfants et en toute transparence vis-à-vis des parties concernées.

1.3. Equipe du Relais en 2021

L'Équipe en 2021

Pour rappel, la majeure partie des membres de l'équipe de notre association travaillent sur base d'un mi-temps. Excepté quelques intervenants qui ont un quart temps voir huitième-temps supplémentaires. Chaque intervenant partage son mi-temps entre deux prisons.

Equipe en prison

- Myriam Lahboubi, Psychologue
- Virginie Temmerman, Psychologue
- Pauline Anne de Molina, Psychologue
- Amandine Bosquet, Psychologue
- Samanta Widart, Psychologue
- Charlotte Fossoul, psychologue
- Meltem Sagikaya, Psychologue
- Floriane Wallaert, Psychologue
- Anaëlle Willemart, Psychologue
- Coralie Germeau, Psychologue
- Franck Vaessen, Psychologue
- Yolima Blanco Morales, Psychologue
- Andrea Manca, Psychologue
- Anne Servaes, Psychologue

Equipe au siège

- Maurice Jansen, Directeur ff
- Hafsa Rian, Responsable RH et Assistante administrative
- Arsen Cukalla, Comptabilité et Finance

1.4. Fonctionnement interne du Relais

L'équipe du Relais Enfants-Parents se réunit deux fois par mois dans le cadre de quatre réunions différentes ayant des objectifs distincts. L'organisation de ces réunions a été revue dans le courant de l'année 2021.

a. Réunion institutionnelle

Les équipes et la direction se réunissent à tout le moins mensuellement lors d'une réunion institutionnelle. Celle-ci est présidée par la direction, qui propose un ordre du jour. Chacun peut proposer à la direction des points à insérer dans l'ordre du jour. Un procès-verbal est établi et communiqué ensuite.

Lors de ces réunions institutionnelles, les questions de fonctionnement du REP, tant en interne qu'en l'externe (essentiellement les prisons), sont évoquées et traitées. C'est le lieu privilégié d'échanges des problématiques auxquelles sont confrontés les intervenants.

Ces réunions qui regroupent l'entièreté de l'équipe du Relais ont pour objectifs :

- d'informer l'équipe sur la gestion de l'association et d'améliorer la communication de l'équipe,
- de discuter et d'échanger à propos des événements à venir, des difficultés rencontrées et de proposer, en équipe, la recherche de solutions,
- d'orienter notre travail vers des objectifs et buts communs à tous,
- d'échanger sur les nouveautés légales, administratives internes et externes, de se répartir le travail et les réunions où le REP doit être représenté : agréments, encodages, chiffres, colloques, conférences, réunion par arrondissements judiciaires, régionale ou encore avec les administrations officielles (prison ou maison de justice, coordinations du travail avec d'autres associations ou institutions, etc.),
- de soutenir la pratique quotidienne par des outils mis à la disposition par l'association,
- de réunir les questions qui seront présentées lors des prochains Conseils d'administration,
- de coordonner l'ensemble des dispositifs relatifs à l'accompagnement des enfants et des parents détenus
- de préparer les fêtes organisées lors des visites-fêtes, ...

b. Réunions cliniques

Les réunions cliniques représentent un outil indispensable au Relais. Les intervenants de terrain se réunissent une fois par mois ensemble pour aborder des questions de fond concernant le travail psychologique, tel que le secret professionnel, les langues, les premiers entretiens, la présentation d'outils...

Ces réunions sont l'occasion d'articuler la pratique et la théorie ou l'occasion d'inviter un intervenant extérieur ou un autre membre de l'équipe. Les sujets des réunions sont choisis en équipe. Un procès-verbal est établi et communiqué à la direction.

c. Supervisions

Les intervenants psychologues se réunissent 1 fois par mois, en présence d'un superviseur externe avec pour objectif de soutenir le travail de réflexion clinique de l'équipe autour d'une situation problématique.

d. Intervisions

Les intervisions sont des moments d'échange mensuel sur des situations qui posent question aux intervenants de terrain. Ces moments sont aussi l'occasion pour chacun de partager ses difficultés et de se sentir soutenu. L'équipe réfléchit ensemble et propose des pistes de solutions et de prise en charge vis-à-vis d'une situation particulière.

La pandémie n'a pas épargné le fonctionnement de nos réunions, car celles-ci ont dû se faire, pour la plupart, en visio-conférence. Ce moyen, certes pratique, n'est pas confortable sur du long terme dans une équipe déjà fort divisée par la distance géographique des différentes prisons. En effet, les réunions sont les seuls moments où l'équipe de terrain mais également administrative peuvent se retrouver pour échanger.

En plus de ces réunions mensuelles, l'équipe a décidé en 2021 d'organiser une fois par an une réunion pour réfléchir tous ensemble sur des questions de fond lié au travail du Relais Enfants-Parents.

2. LES MOYENS D'ACTION

Lorsqu'un parent incarcéré peut voir son enfant lors de visites prévues par l'établissement pénitentiaire, les conditions de ces rencontres ne sont pas toujours adaptées ou optimales au maintien du lien entre un enfant et son parent. C'est pourquoi le Relais Enfants-Parents vise à améliorer le lien à la parentalité à travers la mise en place d'outils pour accompagner l'enfant dans sa relation avec son parent incarcéré. Le but affiché est de permettre au parent détenu de voir seul son ou ses enfant(s) dans l'optique d'une rencontre qualitative optimale. Le R.E.P. préconise en effet des rencontres où l'enfant se retrouve seul avec son parent. En présence de l'autre parent ou d'un autre adulte, le détenu, partagé entre ses visiteurs, n'a pas la possibilité de donner à l'enfant toute l'attention dont il a besoin. Dès lors, un tête-à-tête va permettre une relation individualisée et privilégiée entre le parent et son ou ses enfant(s).

Dans le cadre de notre intervention, chaque psychologue mobilise différents moyens d'actions au cours de ces missions qui prennent plusieurs formes

- Les entretiens tels que l'entretien préliminaire, l'entretien de suivi ou individuel et l'entretien avec l'enfant et le parent-détenu.
- Les visites collectives et les visites festives
- Les groupes de soutien aux festivités ou groupes de paroles
- Les réunions avec les institutions ;
- La préparation à la première entrée en prison pour les enfants

2.1. Les entretiens individuels

La prise en charge du Relais Enfants-Parents débute par une analyse de la demande de la personne incarcérée. Dans la plupart des cas, la demande émerge du parent, via un billet de rapport. La demande sera placée sur une liste d'attente et le parent sera rencontré dans les meilleurs délais (en fonction de l'établissement).

La première rencontre permet de prendre connaissance de la situation, de l'histoire familiale du parent, de comprendre les enjeux actuels de cette situation et de repérer d'autres demandes implicites. C'est également l'occasion de prendre le temps d'expliquer notre cadre de travail et d'assurer une écoute active et bienveillante auprès du parent demandeur. Enfin, ce premier entretien nous permet aussi de vérifier l'adéquation entre la demande du détenu et les objectifs de notre institution.

L'incarcération peut être vécue comme un moment de rupture et mettre à mal le détenu dans son rôle de parent. L'objectif des premières rencontres est de pouvoir statuer ou non sur la mise en place de visites ainsi que sur ses modalités de celles-ci : contacts par courriers, par téléphone, lors de visites encadrées ou collectives.

Tout au long de l'incarcération du parent, nous rencontrons régulièrement celui-ci en entretien afin de le soutenir dans ses difficultés ou ses craintes liées à son contexte familial. Ces moments sont primordiaux pour établir une relation de confiance et permettre au parent de déposer sa souffrance dans un environnement bienveillant. Nous pouvons également de cette manière préparer les visites ou revenir sur des moments plus difficiles vécus durant les rencontres avec le ou les enfants. Ces entretiens auront également pour objectif de remobiliser le parent détenu pour assumer sa position parentale en s'assurant au préalable que son état psychique le permet.

Dans certains cas, la mise en place de visite ne sera pas possible. Parfois parce que la maman ou une autorité mandante s'y oppose, parce que la situation actuelle ne s'y prête pas ou parce que le Relais Enfants-Parents estime que le parent détenu ne se trouve pas dans un état où il est capable de recevoir son enfant. En effet, nous travaillons toujours dans l'intérêt premier de l'enfant.

2.2. Contact avec les familles

Après la réception de la demande du parent détenu, un premier contact avec l'autre parent ou éventuellement l'institution est organisé soit par courrier soit par téléphone (en fonction de la situation). Cette démarche a pour objectif de comprendre la situation vécue par la famille dans sa globalité et d'entendre les difficultés que celle-ci peut engendrer.

La mise en place des visites ne pourra se faire qu'à partir du moment où cette personne accepte que l'enfant rende visite à son parent. En cas de refus, le parent détenu pourra se tourner vers la justice.

Dans le cas où le parent à l'extérieur de la prison est réticent il nous semble aussi important de pouvoir le rencontrer afin de pouvoir être à l'écoute de ses inquiétudes et répondre à ses questions.

Lorsque les visites peuvent se mettre en place, nous veillons à toujours impliquer l'autre parent en l'informant régulièrement de comment se passe les rencontres, comment s'est déroulé l'après-visite et l'observation éventuelle de nouveaux comportements chez l'enfant.

2.3. Les visites

2.3.1. Les visites collectives

Si le parent peut voir son enfant lors de visites prévues par l'établissement pénitentiaire, les conditions de ces rencontres ne sont pas toujours adaptées ou optimales au maintien du lien enfant(s)-parent puisqu'elles ont souvent lieu lors des visites à table, l'enfant se retrouve alors au milieu d'adultes et parfois mêlés à des conflits. C'est pourquoi le Relais Enfants-Parents permet au parent détenu de voir seul son ou ses enfant(s) dans l'optique d'une rencontre qualitative. Le R.E.P. préconise en effet des rencontres où l'enfant se retrouve seul avec son parent. En présence de l'autre parent ou d'un autre adulte, le détenu, partagé entre ses visiteurs, n'a pas la possibilité de donner à l'enfant toute l'attention dont il a besoin.

De plus, il est important que l'enfant soit accueilli dans un environnement adapté à son âge. Notre projet vise fondamentalement à faire d'un espace peu adapté aux enfants (froid, anonyme, interchangeable, fonctionnel, ...) un lieu de lien et de rencontre offrant des possibilités investissements psychologiques variés pour ces enfants.

Lors de ces visites collectives, deux intervenants du R.E.P. sont présents dans la salle prévue pour recevoir les enfants et leurs parents. Le rôle des intervenants n'est nullement interventionniste, mais vise à veiller au bon déroulement de la visite entre les parents et son enfant afin de maintenir et/ou renforcer le lien.

Les deux intervenants veillent à ce que les besoins des enfants et des parents soient respectés et à ce que le développement ou le maintien de leur relation ait lieu dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit de relever par l'observation les peurs, les défenses, les projections et les éventuelles souffrances afin d'y remédier, et d'apporter le soutien adéquat.

Dans les situations où la relation entre l'enfant et son parent détenu se déroule bien, nous privilégions alors les visites collectives.

Lors des visites collectives, un espace « tri lieux » (espace moteur, espace créatif, espace détente) est aménagé. Ces espaces permettent de développer la rencontre et le jeu entre un enfant et son parent.

L'espace moteur : dans une partie de la salle, nous installons des mousses (type salle de psychomotricité) afin que les enfants puissent se « défouler », encadrés de manière sécurisante par la présence du parent.

L'espace détente, le coin douceur : il est le lieu où les enfants et leur parent peuvent être un peu comme à la maison : vautrés, couchés, assis, adossés et appuyés sur des mousses et tapis confortables. C'est le lieu des bébés et des plus petits, mais tout le monde y trouve sa place. C'est l'espace câlin. C'est également le coin contes, livres et marionnettes.

L'espace créatif est déjà bien sûr contenu dans les deux premiers espaces. Sa spécificité serait plus "plastique" : dessin, peinture, bricolage, " montage-sculpture" avec les jouets.

2.3.2. Les visites encadrées

Les visites individuelles encadrées peuvent avoir lieu dans plusieurs cas : reprise de lien ou rupture de lien, faits de mœurs, relation difficile entre l'enfant et son parent, situations de vie plus spécifiques et enfants en bas âges.

L'objectif de notre présence à ces visites est de permettre un encadrement plus important afin d'aider au mieux l'enfant et son parent dans leur relation. Ces visites ont lieu une fois par mois, durant une heure. Ces visites se déroulent dans un local prévu à cet effet (pièce aménagée avec des jeux), dans lequel seront présents l'enfant, son parent et l'intervenant du REP.

Ces visites permettent aussi d'aborder parfois certains sujets plus difficiles comme : les faits, l'histoire de l'enfant, la séparation, les conflits... Ces visites offrent des moments privilégiés entre l'enfant et son parent, et permettent à ceux-ci de rester concentrés sur leur relation.

Ces visites dites « individuelles encadrées » demandent un investissement particulier en terme de temps, de démarche, de préparation de la rencontre et parfois lors des supervisions.

2.3.3. Les visites « Fêtes »

Les visites fêtes sont organisées en lieu et place des visites collectives standards. Lors de ces festivités, un goûter et des boissons sont prévus tant pour les parents détenus que pour les enfants. Les achats en nourriture, boissons et décorations sont à charge de la Caisse d'Entraide Détenus de l'établissement en général. Lors des visites festives un accompagnant (proche des enfants) peut participer à la visite avec l'enfant et le parent détenu. Ces fêtes varient d'une prison à l'autre mais globalement nous fêtons Carnaval, la fête des pères ou mères détenu(e)s, la fête de printemps ou de Pâques, la fête de la rentrée et la fête de Saint-Nicolas. Ces fêtes ont également pour objectif de marquer les différents moments-clés d'une année académique et d'apporter des repères à l'enfant. Lors de chaque fête, les intervenants proposent des activités différentes en lien avec le thème.

Nous fêtons également les anniversaires des enfants lors des visites « classiques ». Le parent détenu peut dès lors choisir sur le catalogue du Relais un cadeau pour son enfant. Celui-ci ne peut dépasser le montant de 25 euros et est payé soit par la direction qui gère l'argent du détenu, soit est à charge du Relais quand celui-ci n'a pas les moyens.

2.4. Le projet Girafe

La prison peut être vécue comme un lieu particulièrement hostile qui peut laisser un souvenir traumatique à l'enfant qui s'y rend. Les barreaux, les bruits de portes métalliques, les dispositifs de sécurité, l'attente... tous ces éléments qui peuvent rendre l'expérience d'une visite particulièrement désagréable.

De ces observations, et suite à la visite de la prison Thorn Cross à Manchester, Popy, notre petite girafe est née.



Elle a été créée pour guider les enfants depuis l'entrée de la prison jusqu'à la salle de visite en leur offrant une image rassurante à laquelle s'attacher. Les enfants peuvent la suivre grâce aux pancartes qui se trouvent à différents endroits de leur passage où se laisser guider par les pastilles collées au sol sur lesquelles la tête de Popy apparaît.

Au travers du phylactère qui se trouve à côté d'elle, Popy peut communiquer des messages rassurants et sympathiques aux enfants.

Ainsi, les couloirs paraissent moins lugubres, les portiques de sécurité moins impressionnants et les visites à papa ou maman moins anxiogènes.

Dans le cadre de ce projet, chaque psychologue du Relais Enfants-Parents aura avec lui, et lors de chaque visite, une peluche de Popy. L'objectif est que les enfants puissent avoir Popy tour à tour dans leurs bras afin de faciliter leur entrée en salle de visite. En effet, lorsque c'est la première fois ou parce qu'il n'est pas bien le jour J, l'entrée dans la prison peut être plus compliquée pour un enfant. Popy serait donc présent comme objet transitionnel rassurant.

Nous avons également décidé que chaque intervenant présent lors des visites, qu'il soit psychologue ou bénévole au Relais, puisse avoir un badge, avec son nom et prénom ainsi que l'image de Popy. L'objectif est que l'enfant, ainsi que les accompagnants de celui-ci puissent nous identifier directement afin de ne pas se sentir perdus lors des premières visites.

Enfin, les psychologues du Relais Enfants-Parents réalisent régulièrement avec certains enfants des calendriers afin de visualiser les prochaines visites à leur parent et d'inscrire cela dans une temporalité perceptible pour l'enfant.

Nous avons donc décidé, dans le cadre de ce projet, de réaliser 500 calendriers à l'effigie de Popy pour les distribuer aux enfants. Nous aimerions pouvoir les rééditer chaque année scolaire.

Depuis le mois d'octobre 2019, Popy la girafe est présente dans de nombreuses prisons dans lesquelles le Relais intervient. En 2021, Popy a pris sa place également dans la prison d'Ittre. L'objectif est que lorsqu'un parent est transféré d'une prison à une autre, l'enfant puisse retrouver notre girafe. Popy serait donc vu comme un objet transitionnel auquel l'enfant peut s'attacher afin de garder un minimum de repères. Lors d'un transfert, tout se bouscule pour l'enfant ; le trajet, le lieu de visite, les intervenants, les horaires... Popy serait donc là pour signifier à l'enfant que malgré tous ces changements, il y a de la stabilité.

2.5. Les visites à domicile

La rencontre avec l'enfant a pour objectif de créer un premier contact afin d'offrir la possibilité à celui-ci de s'exprimer sur son vécu face à l'incarcération de son parent. Cette rencontre nous permet d'accueillir les difficultés, craintes et envies que l'enfant exprime. Lors de cette rencontre, il nous semble aussi important de pouvoir questionner l'enfant sur la mise en place de contact avec son parent ainsi que la manière dont il se l'imagine.

Parfois, l'entourage souhaite préserver l'enfant et celui-ci ne sait donc pas réellement où se trouve son parent (hôpital, travail...). Un travail autour de l'annonce peut donc être également amorcé en collaboration avec l'environnement familial de l'enfant. Dans certains cas, les parents ne souhaitent pas raconter à l'enfant ou l'un des parents se trouve, par peur de l'image que celui-ci pourra renvoyer et également par peur de perturber l'enfant. Un travail avec les parents est alors à réaliser afin de voir ce qui les empêche de dire la vérité (freins, difficultés, peurs). Au Relais Enfants-Parents nous encourageons les parents à libérer leur parole afin de ne pas garder des secrets qui pourraient avoir des conséquences négatives sur l'enfant et la relation à son parent.

Par la suite, des rencontres à domicile pourront être organisées à nouveau pour soutenir l'enfant dans ses difficultés face à la relation avec le parent détenu.

Ce projet a pu être financé jusqu'à ce jour grâce à l'appui de Viva For Life.

2.6. Les groupes de Paroles

Les groupes de soutien aux festivités ou groupe de parole entre détenus et le Relais ont pour objectif la préparation des fêtes ou la confection d'un bricolage pour le(s) enfant(s). C'est avant tout un lieu de rencontre, d'échange d'idées et autour de l'organisation à la préparation des fêtes et de parole entre parents détenus. C'est également un lieu où les parents détenus pourront collectivement aborder les difficultés et les inquiétudes auxquelles ils sont confrontés de manière à partager leurs expériences vécues.

3. LES COLLABORATIONS

3.1. Réseau Itinérance de la Croix-Rouge

Le service des volontaires-accompagnateurs du projet « Itinérances » est coordonné par le département Action sociale de la Croix Rouge de Belgique. Afin d'optimiser et de garantir les visites des parents détenus avec leur(s) enfant(s), le REP et la Croix-Rouge ont mis en place une collaboration de navetteurs volontaires. Ceux-ci viennent chercher l'enfant à son domicile ou à son lieu de résidence et l'amène en visite auprès de son parent, afin qu'aucune circonstance extérieure (manque de temps, conflit entre les parents, enfants placés..) n'entrave le maintien du lien. Nous participons activement à la formation et aux interventions des bénévoles de ce réseau. Ce service est mis à disposition des familles et est entièrement gratuit.

Les enfants de détenus sont éparpillés sur le territoire de la Belgique et le lieu de détention d'un parent détenu n'est pas prioritairement choisi en fonction du domicile de sa famille.

Les raisons qui peuvent empêcher les enfants de se rendre à la prison peuvent être multiples : la longueur des trajets, l'absence d'un véhicule dans la famille, des difficultés par rapport aux transports en commun/éloignement, des difficultés financières, le refus de la part de la famille d'effectuer les trajets, les parents en conflit, les institutions ou le tuteur n'ayant pas les moyens matériels, des difficultés de conciliation entre la vie quotidienne (travail de l'autre parent, école, institution ...) et les horaires des prisons.

Pour pallier à ces difficultés, le « Relais Enfants-Parents » propose, en partenariat avec la Croix Rouge, un service de navettes d'enfants jusqu'à la prison, qui sont prises en charge par des personnes volontaires du réseau Itinérances.

Les volontaires accompagnateurs de la Croix-Rouge qui assurent des navettes ont des responsabilités importantes. En effet, tant l'avant que l'après-visite collective sont des moments émotionnellement forts pour l'enfant. Les volontaires accompagnent des enfants – sans ressource de proximité - pour leur permettre de rencontrer régulièrement leur parent détenu dans les espaces de visites enfants-parents encadrés par les services du Relais.

Ces demandes concernent des enfants qui vivent le plus souvent une situation particulièrement difficile (familles déstructurées, monoparentales, milieu précarisé, parcours en institution ...) et qui pour la grande majorité ne rencontreraient à aucun moment leur parent détenu sans ce service. Le projet « Itinérances » est le seul opérateur qui de manière communautaire, structurée, professionnelle répond à ce besoin. Plus de 25 % des enfants qui participent aux visites enfants-parents détenus sont accompagnés par des volontaires et cela vers tous les établissements pénitentiaires et de défense sociale de Bruxelles et de Wallonie.

Le volume d'activité a considérablement évolué depuis la mise en route de l'activité. Cela montre l'importance des besoins et la pertinence d'y répondre alors qu'ils continuent à s'accroître. En 2021, le réseau Itinérance a permis 414 visites concrétisées dans les établissements pénitentiaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles permettant à de nombreux enfants de passer régulièrement du temps avec leur parent. Plus de 160 volontaires, formés et encadrés, ont concrétisé cette action par un accompagnement régulier d'un ou de plusieurs enfants.

3.2. SAJ/SPJ

Lorsque nous commençons à travailler auprès d'une famille, nous prenons contact soit avec le Service d'Aide à la Jeunesse, le Service de Protection Judiciaire ou, le cas échéant, le Tribunal de la Jeunesse de l'Arrondissement judiciaire où réside l'enfant. L'objectif premier de cette mise en contact est bien évidemment d'éviter d'entamer un travail de mise en lien entre enfants et parent(s) alors qu'une interdiction de contact préexiste à notre mise au travail.

Certaines informations à ce sujet peuvent donc s'avérer primordiales pour nous permettre de respecter l'intérêt de l'enfant. Ainsi le travail avec les familles se fait dans la plus grande cohérence possible. La systématisation de cette démarche a augmenté la reconnaissance de notre service auprès de ces différentes instances au point qu'il arrive de plus en plus souvent que l'initiative du contact provienne de ces services. Notre collaboration est demandée, notre expérience dans les relations enfants-parents en milieu carcéral ne fait plus aucun doute pour ces services. Pratiquement, de nombreuses situations requièrent une attention et un travail en profondeur : préparations régulières des parents et des enfants aux visites, présence de notre service aux évaluations organisées par les SAJ, SPJ et Tribunaux. Dans le cadre de mandats spécifiques, il nous sera bien souvent demandé d'organiser des visites encadrées entre l'enfant et son parent. Le travail dans chacune de ces situations demeure unique et demande un investissement particulier pour notre service.

3.3. SAD

Le décret précisant l'agrément du REP en tant que service lien partenaire des Maisons de Justice de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que la reconduction de l'agrément, nous permet de développer, d'intensifier et de valoriser notre identité à travers nos missions ainsi que notre collaboration avec les services d'aide aux détenus.

Ainsi, le Relais Enfants-Parents participe activement et régulièrement à toutes les rencontres planifiées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des établissements pénitentiaires.

Une remarquable intégration de notre Association au sein d'autres services partenaires s'est manifestée à travers les multiples sollicitations des divers intervenants des SPS dans les prisons, des intervenants SAD (Bruxelles et Wallonie), des mandats des Tribunaux de la Famille, en se

joignant à la tradition des familles qui bénéficient et apprécient depuis longtemps nos interventions dans le soutien du lien enfant-parent détenu.

Les services se sont rencontrés en formalisant leur collaboration, ce qui a permis de préciser les actions respectives ainsi que les attentes de chacun. Les services orientent les demandes vers les autres et le REP relaie les demandes qui dépassent le cadre habituel des relations entre les enfants et les parents.

4. LES MAISONS DE JUSTICE

4.1. Agrément et subside

Le Relais Enfants-Parents est agréé en tant que service lien pour l' « auteur détenu en tant que proche de mineur » auprès de la Direction Partenariat des Maisons de Justice. Cela dans le cadre du Décret relatif à l'agrément et au subventionnement des partenaires apportant de l'aide aux justiciables du 13 octobre 2016. L'agrément permet au Relais de crédibiliser ses actions auprès des bénéficiaires, institutions et également au sein des établissements pénitentiaires, avec le soutien de l'Administration des Maisons de Justice.

Le subside qui découle de cet agrément nous permet financièrement de mettre en œuvre nos missions. Le montant de notre subvention est actuellement calculé en fonction du nombre de prestations que nous effectuons auprès des bénéficiaires. D'après le Décret, cette prestation est effective lorsqu'il y a eu une rencontre physique entre le parent incarcéré et son ou ses enfants. Nous comprenons l'idée, qui est de permettre d'évaluer le coût d'une prestation moyenne d'un service lien agréé auprès de l'AGMJ, néanmoins cela ne correspond pas toujours aux différentes situations auxquelles nous sommes confrontés. Il arrive souvent que la mise en œuvre de la rencontre prenne du temps pour tout un tas de raisons qui diffèrent en fonction des contextes. Comme par exemple, une reprise de contact entre le parent détenu et son ou ses enfants suite à une rupture qui parfois s'inscrit dans une longue période, durant cette reprise de contact nous allons travailler par étapes et le suivi que nous effectuerons pourra être long avant qu'une rencontre physique n'ait lieu.

De plus, le nombre de prestations qui nous incombent en fonction de notre subside structurel, est très important et ne correspond pas à la réalité à laquelle nous sommes confrontés. Cela explique la dissonance qui existe entre le nombre de suivi qui nous incombe et ceux que nous effectuons réellement. Nous pensons qu'un rééquilibrage du prix unitaire des prestations permettrait de mettre en adéquation notre subside annuel et le nombre de prestations que nous effectuons au sein des établissements pénitentiaires. Nous pensons également que ces prestations pourraient être mieux réparties en fonction des arrondissements.

5. PRESENCE DANS LES PRISONS PAR ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE

5.1. Arrondissement judiciaire Bruxelles

5.1.1. Prison de Berkendael

La prison de Berkendael constitue la section femme de la prison de Forest. C'est une maison d'arrêt et de peine dont la capacité est d'environ 80 personnes.

Elle se situe dans la commune de Forest, en Région Bruxelloise et est facilement accessible en transports en commun.

En termes de régime, le niveau 0 applique un régime de porte fermée pour les entrantes et pour les détenues internées (régime d'observation) tandis que les niveaux 1 et 2 permettent aux détenues de travailler au sein de la prison.

Deux cellules au niveau 2 sont aménagées en nurserie pour accueillir les mères avec enfants en bas âge (de 0 à 3 ans). S'il y a davantage de mères avec enfants en bas âge, elles sont placées en cellule individuelle classique, avec le bébé.

Intervenants Psychologues : Myriam Lahboudi (janvier)

Coralie Germeau (janvier-mai)

Yolima Blanco Morales (février-décembre)

Pauline Anne de Molina (mai-décembre)

1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Impacts des mesures sanitaires
Visites collectives	Horaires	2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} mercredis de chaque mois de 15h15 à 16h45 (1h30)	Depuis septembre, 2 visites par mercredi (2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} de chaque mois), de 13h15 à 14h45 et de 15h15 à 16h45
	Lieu	Salle d'environ 90m2 où sont disposées une quinzaine de tables. Salle en bon état, plutôt lumineuse et ornée de fresques aux sujets enfantins peintes par une détenue.	Salle identique mais seules 3 tables y sont disposées.
	Listes de visite : document qui doit être envoyé en amont de la visite par un intervenant du Relais à l'établissement et qui reprend les noms de toutes les personnes qui participeront à la dite visite.	Accès libre jusqu'au mois de juillet 2021.	A partir de juillet 2021, envoi d'une liste des visiteurs le lundi avant la visite. Maximum 3 mamans par visite. Pas de limite pour le nombre d'enfants
	Lieu et temps d'attente	Petit sas d'entrée qui sert de salle d'attente. Les enfants y restent 15 minutes.	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Impacts des mesures sanitaires
	Accès salle/ trajet	Accès rapide et direct. Passage par une cour extérieure, une salle d'attente où se trouvent les machines à snacks et boissons et accès à la salle via un petit couloir.	Idem mais pas d'accès aux machines à snacks et boissons. Interdit de boire et manger depuis le 30 novembre 2021 durant une visite.
	Tri-lieux	Possibilité de l'installer et matériel adéquat bien qu'à renouveler.	Aucun matériel de motricité ni jeux ne peuvent être présents en salle de visite. Seuls les jeux de société et livres peuvent être utilisés. Désinfection ou quarantaine du matériel après usage vivement recommandé.
	Toilettes	Accessibles mais à l'extérieur de la salle. L'enfant doit être accompagné d'un intervenant (importance qu'au moins 2 intervenants soient présents donc)	Idem
	Armoires + clés	1 grande armoire avec cadenas dans la salle de visite	La grande armoire a été déplacée hors de la salle de visite pour limiter son usage par les visiteurs
	Présence agents/ téléphone	Pas d'agents Rare accès au téléphone	Idem
Visites encadrées	Horaires	1x/mois pendant 1h	Idem
	Lieu	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de visite collective - Salle de réunion - VHS 	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de réunion - Salle de visite collective très rarement (=> utilisée pour les vidéoconférences) - Moins d'accès à la VHS (accès limité aux

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Impacts des mesures sanitaires
			visites conjugales pour renforcer le nettoyage des lieux)
Vidéoconférences	Horaires	/	1 ou 2x/mois pendant 45 minutes
	Lieu	/	De janvier à avril, en salle de visite collective (peu d'horaires disponibles). A partir d'avril, dans la salle de réunion et puis dans le local « Communautés », à l'extérieur du cellulaire et principalement utilisé par le REP (nombreuses plages horaires libres).
Entretiens individuels	Lieu	<ul style="list-style-type: none"> - 4 parloirs accessibles - En cellule pour les mères avec enfant en bas âge. 	<ul style="list-style-type: none"> - Seulement 2 parloirs accessibles (plus grands, dotés d'un plexiglas au milieu de la table) - Accès aux salles de cours des niveaux 1 et 2 - En cellule pour les mères avec bébé.
	Temps d'attente entre chaque entretien	Relativement rapide (moins de 10 minutes) sauf exceptions.	Idem
	Liste d'attente	/	/
Visibilité et accessibilité du REP		<ul style="list-style-type: none"> - Affiches de présentation du REP sur les portes de chaque niveau, des deux côtés + dans les sections. - Communication aisée via billets de rapport 	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Impacts des mesures sanitaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration efficace avec les autres services qui augmentent l'accessibilité du REP - Transmission de fiches des nouvelles entrantes avec enfants permettant aux intervenants du REP de les rencontrer rapidement après leur arrivée 	
Bureau	Accès	/	- Au-delà des vidéoconférences, accès au local « Communautés »
	Téléphone/ordinateur	/	Accès à un téléphone et un ordinateur
	Autres locaux	Salle de réunion (hors cellulaire)	Idem
Projet Girafe	Accordé ou pas	Accord immédiat après lancement du projet	Idem
	Implémentation	Oui. Girafes à de multiples endroits + pastilles au sol sur le trajet vers la salle de visite.	Idem
Groupe parole		/	/
Délégués intra-muros et d'arrondissement		Contacts réguliers par rapport au fonctionnement interne à la prison qui impacte les activités collectives et les entretiens (grèves, manque de personnel,...)	Idem

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Au-delà des difficultés liées à la crise sanitaire, détaillées plus haut, certaines difficultés rencontrées par les intervenants du REP sont directement liées au contexte carcéral ou au manque de moyens matériels.

Jusqu'au mois de mai, les intervenants avaient un accès plus restreint au local « des Communautés » où se trouvent un téléphone et un ordinateur. La pandémie aura eu comme effet positif d'élargir l'accès au local « Communautés ». Ce local n'était utilisé que très rarement par les services externes. Depuis qu'un ordinateur a été installé à cet endroit pour les vidéoconférences, les intervenants du REP peuvent utiliser ce local pour envoyer des mails ou passer des appels. Bien sûr, il serait encore plus pratique de pouvoir y faire les entretiens individuels mais ce local étant situé en dehors du cellulaire, la sécurité ne peut y être garantie.

Tandis que la prison de Berkendael est en général relativement épargnée, cette année a été rythmée par un manque de personnel notable, phénomène plus que probablement amplifié par la crise sanitaire. Dans la majorité des cas, les intervenants ont tout de même pu avoir accès à la prison.

3. Projets et Collaborations de 2021

Les intervenants du REP peuvent tout d'abord compter sur l'excellente collaboration et le soutien de la **direction** de Berkendael et des **agents pénitentiaires**. Cette collaboration facilite grandement le travail du Relais et nous les en remercions.

Lorsqu'une maman incarcérée est enceinte ou vis au sein de la prison avec un enfant en bas âge, les intervenants du Relais Enfants-Parents collaborent étroitement avec la TMS et la psychologue de l'ONE. Ces dernières accompagnent la maman dans tous les aspects de sa grossesse, de son accouchement et de la vie en prison avec son enfant tandis que le Relais soutiendra l'ONE et s'occupera du lien qui unit la mère à ses enfants à l'extérieur.

Le Relais Enfants-Parents travaille également depuis plusieurs années avec l'ASBL **Hopi'Conte**. Claire Goethals, conteuse, a été engagée par le Relais Enfants-Parents en 2015 afin de raconter des histoires aux bébés de Berkendael, accompagnés de leurs mamans. Ces ateliers ont vu le jour sur base de la constatation suivante : la maman détenue avec son bébé vit une relation bien plus fusionnelle que d'autres mamans. Le livre, l'histoire peut soutenir leur relation mère-enfant, par ses ouvertures au monde, la distanciation vis-à-vis des émotions de chacun. Le livre ou l'histoire est comme un tiers invité dans leur relation qui permet plus facilement à chacun d'avoir un espace personnel. À l'aide des marionnettes, comptines, historiettes et petits livres, ils sont plongés dans le monde du récit pendant 30 à 45 minutes à raison de deux fois par mois. Ces ateliers-contes permettent d'initier la maman à raconter et à lire des livres à son petit, de l'encourager à se plonger et à transmettre son bagage culturel.

Les interventions de Claire Goethals ont été plus réduites cette année en raison du peu de bébés vivant à Berkendael avec leur maman.

Outre ces collaborations, les intervenants du Relais travaillent également de pair avec les **services externes** actifs en prison (Slaj-V, Médiante, Après,...). Cela permet d'assurer un suivi global et de se transmettre les informations de manière efficace.

Cette année encore, les intervenants du REP ont fait appel à l'opération « **Boîtes à KDO** » créée par le Centre d'Action Laïque. Cette action propose à des enfants de remplir de surprises et de cadeaux une boîte à chaussures. Celle-ci sera offerte à un autre enfant durant le mois de décembre. Cette année, 7 enfants qui rendent visite à leur maman détenue en ont bénéficié.

Les intervenants du Relais Enfants-Parents proposent également aux mamans incarcérées avec leur enfant en bas âge de prendre des photos de son évolution au fil des mois. Ce projet rencontre toujours beaucoup de succès.

L'un des projets qui tenait à cœur les intervenants du Relais Enfants-Parents depuis plusieurs années était la possibilité d'offrir des appels vidéo aux mamans dont les enfants vivent à l'étranger. Ce projet n'a pu voir le jour pour des questions matérielles et de sécurité.

Une conséquence positive du Covid a été l'introduction d'ordinateurs pourvus d'un programme permettant des appels vidéo. La prison de Berkendael n'en possédait qu'un et vu le nombre de détenues qui souhaitent en profiter, les plages horaires étaient vite remplies.

A force de persévérance et de volonté, les intervenants ont obtenu l'installation d'un second ordinateur dans le local « Communautés » dont ils peuvent disposer comme bon leur semble. Une à deux vidéoconférences de 45 minutes par mois sont maintenant proposées aux mamans dont les enfants vivent à l'étranger ou ne peuvent pas se rendre à la prison, pour une raison ou une autre.

4. Conclusion et Projets futurs

L'année 2021 a été synonyme de changements. Les intervenants se sont sans cesse adaptés aux nouvelles mesures sanitaires et ont trouvé des solutions et adaptations aux problèmes rencontrés. Ils n'ont pas eu d'autres choix que de concentrer leur énergie sur ces aspects-là sans avoir la possibilité de se déployer sur de nouveaux projets.

Ils espèrent de tout cœur pouvoir se consacrer davantage à construire de nouvelles choses et faire grandir leur travail au sein de la prison de Berkendael.

Les intervenants gardent notamment comme objectif le fait d'instaurer un groupe de parole centré sur les difficultés que rencontrent les mamans incarcérées, notamment pour les mamans qui vivent avec leur enfant en prison avec la collaboration de l'ONE.

De manière plus large, l'année prochaine s'annonce riche en nouveaux défis vu le déménagement prochain vers la prison de Haren. Les intervenants travaillent d'ores et déjà à pouvoir offrir les mêmes services qu'à Berkendael en participant aux réunions et aux différentes concertations.

5.1.2. Statistique Berkendael

Prestations 2021	Berkendael
Entretien	393
Visite encadrée	110
Visite collective	15
Visio-conférence	67
Nombres d'enfants	149

5.1.3. Prison de Forest

La prison de Forest est une maison de peine depuis la fin de l'année 2016 et a une capacité de 180 personnes, uniquement des hommes.

Les détenus sont répartis dans 2 ailes du bâtiment, l'aile A et l'aile B. Les ailes C et D ont été fermées pour des raisons de vétusté et de sécurité. A l'extrémité de l'aile A se trouve un bâtiment de 4 étages correspondant à 4 sections, appelé l'aile « New C ».

Cette prison se situe dans la commune de Forest, en Région Bruxelloise et est facilement accessible en transports en commun.

Une partie de la prison fonctionne sur base d'un régime semi-ouvert, c'est-à-dire que les cellules ne sont fermées qu'à certaines heures de la journée et durant la nuit. Les détenus ont la possibilité de travailler au sein de la prison.

Intervenants Psychologues : Coralie Germeau (janvier-mai)

Andrea Manca (janvier-décembre)

Pauline Anne de Molina (mai-décembre)

Stagiaires :

Cloé Dumont de Chassart



1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	1 ^{ers} et 3 ^{èmes} mercredis de chaque mois de 14h30 à 15h30 (1h)	Depuis la mi-juin, 4 visites par mois ont lieu de 13h à 14h15 pour répondre à la règle du compartimentage (1 aile par mercredi)
	Lieu	Salle d'environ 100m2 tout en longueur où est disposée une petite quinzaine de tables. Salle en sous-terrain, peu lumineuse (recevant la lumière naturelle par 4 fenêtres de toit rassemblées sur le premier tiers de la salle). Machines à snacks et boissons dans la salle, souvent en panne ou vides.	Salle identique mais seules 4 tables y sont disposées. Les machines à snacks et à boissons sont toujours présentes mais ne sont plus accessibles (interdiction de boire et manger dans la salle).
	Listes de visite	Envoi d'une liste de visiteurs le lundi avant la visite, à faire valider par la direction.	Idem mais maximum 4 papas par visite et max 3 enfants par papa. Accès réservé aux papas de la même aile : 1 ^{er} mercredi → Aile A 2 ^{ème} mercredi → Aile B 3 ^{ème} mercredi → New C section 1 et 2 4 ^{ème} mercredi → New C section 3 et 4
	Lieu et temps d'attente	Hall d'entrée sert de salle d'attente. Grands bancs, accès aux toilettes et casiers. Les enfants y restent 30 minutes (fin des inscriptions 30 minutes avant le début de la visite). Pas de jeux accessibles.	Même lieu d'attente mais temps d'attente réduit à 15 min. L'inscription peut maintenant être faite jusqu'à 15 minutes avant le début de la visite.

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	Accès salle/ trajet	Accès rapide et direct. Après les détecteurs, passage par un couloir, une salle et un petit sas (tous séparés par des portes métalliques) avant d'arriver à la salle de visite. Passage accompagné d'un agent.	Idem.
	Tri-lieux	Matériel déjà disposé dans la salle de visite (cela entraîne parfois des dégradations)	Aucun matériel de motricité ni jeux ne peuvent être présents en salle de visite. Seuls les jeux de société et livres peuvent être utilisés. Désinfection ou quarantaine du matériel après usage vivement recommandé.
	Toilettes	Accessibles dans la salle d'attente uniquement. En cas d'urgence pendant la visite et selon le bon vouloir des agents et la présence de minimum 2 intervenants du REP, possibilité d'accompagner un enfant aux toilettes, à l'extérieur de la salle.	Idem
	Armoires + clés	2 grandes armoires avec cadenas dans la salle de visite	Idem
	Présence agents/ téléphone	Présence d'un agent dans un bureau vitré donnant sur la salle de visite mais très en retrait, peu interventionniste. Pas de téléphone	Idem
Visites encadrées	Horaires	Aucun créneau disponible à cet effet	Idem
	Lieu	Le seul endroit qui pourrait éventuellement nous être octroyé est la salle de visite collective.	

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Vidéoconférences	Horaires	/	/
	Lieu	/	/
Entretiens individuels	Lieu	<ul style="list-style-type: none"> - 15 parloirs accessibles (répartis entre parloirs simples, 1m2 environ et parloirs doubles) - Un parloir avec accès téléphone et ordinateur à se partager avec tous les services externes. 	- Idem mais les parloirs simples sont maintenant munis d'un plexiglas au milieu des tables.
	Temps d'attente entre chaque entretien	Assez variable, entre 10 et 45 minutes.	Idem
	Liste d'attente	/	/
Visibilité et accessibilité du REP		<ul style="list-style-type: none"> - Affiches de présentation du REP sur les sections - Distribution de flyers dans chaque cellule tous les 2 ans environ. - billets de rapport peu utilisés - collaboration avec les autres services et le SPS qui augmentent l'accessibilité du REP 	Idem
Bureau	Accès	/	/
	Téléphone/ordinateur	Accès uniquement dans l'un des parloirs, à se partager entre intervenants des services externes.	Idem
	Autres locaux	/	/
Projet Girafe	Accordé ou pas	Accord rapide après lancement du projet	

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	Implémentation	Oui. Girafes à de multiples endroits + pastilles au sol sur le trajet vers la salle de visite. Mais dégradation du matériel extrêmement rapide.	
Groupe parole		/	/
Délégués intra-muros et d'arrondissement		Contacts réguliers par rapport au fonctionnement interne à la prison qui impacte les activités collectives et les entretiens (grèves, manque de personnel,...)	Idem

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Au-delà des changements liés à la crise sanitaire, détaillés plus haut, certaines difficultés rencontrées par les intervenants du REP sont directement liées au contexte carcéral et aux problèmes logistiques propres à l'établissement de Forest.

L'une des difficultés majeures tient au fait que la mission du REP semble relativement méconnue du personnel pénitentiaire, compliquant ainsi le travail des intervenants dans cet établissement.

De plus, les changements réguliers de direction et d'agents pénitentiaires perturbent la collaboration avec notre service et complique l'organisation de visites par exemple.

L'établissement pénitentiaire de Forest est d'ailleurs l'un des seuls dans lequel il n'est pas possible d'organiser des visites encadrées. Or, ce type de visite fait partie intégrante des missions du Relais. La raison en serait des manquements logistiques et un personnel trop peu nombreux.

L'année 2021 a par ailleurs été marquée par des grèves et un manque de personnel notable, phénomène plus que probablement amplifié par la crise sanitaire. Les intervenants ont régulièrement dû annuler les entretiens en parloirs prévus et s'adapter aux différents changements, notamment d'horaires de visites collectives.

Ce changement d'horaire complique également l'accès pour les enfants dont l'école se trouve loin de la prison. En effet, ils doivent être inscrits pour la visite au plus tard à 12h45, le temps de trajet jusqu'à la prison pouvant être long, certains enfants doivent donc quitter l'école plus tôt. Au-delà de ça, le temps de visite à Forest est nettement inférieur à celui qui est octroyé dans d'autres établissements. Avant la crise sanitaire, les enfants pouvaient voir leur père pendant 1h, 2x/mois (contre 1h30, 2x/mois dans d'autres prisons). Depuis la crise et à cause des règles de compartimentage ce temps est diminué à 1h15 une seule fois par mois, à condition qu'aucune grève, quarantaine ou autres ne viennent perturber ce moment.

Au-delà de ça, les conditions pour faire les entretiens en parloir sont loin d'être idéales. Les parloirs sont pour la majorité très petits et seul l'un d'entre eux donne accès à un ordinateur et un téléphone.

3. Projets et Collaborations de 2021

Les intervenants du REP peuvent s'appuyer sur une bonne communication avec le Service Psycho-Social de la prison et des contacts réguliers avec les services externes. Ces collaborations augmentent la visibilité et l'accès du service mais permet également une transmission des informations plus efficaces et rapides.

4. Conclusion et Projets futurs

La mission du Relais Enfants-Parents a été relativement malmenée durant cette année 2021, les mesures sanitaires n'ont évidemment pas facilité le travail. Les intervenants du REP ont sans cesse dû se montrer flexibles et créatifs face aux changements et difficultés rencontrés. Beaucoup d'entre elles semblent tout de même inhérentes à la vétusté et aux problèmes logistiques de la prison de Forest. Les intervenants du Relais Enfants-Parents espèrent que le déménagement vers la prison de Haren rendra les défis logistiques plus facilement surmontables et qu'ils pourront faire leur travail sans entraves et canaliser leur énergie sur les missions du Relais.

5.1.4. Statistique Forest

Prestations 2021	Forest
Entretien	87
Visite encadrée	10
Visite collective	17
Visio-conférence	0
Nombres d'enfants	46

5.1.5. Prison de Saint-Gilles

Depuis plusieurs années maintenant, la prison de Saint-Gilles est essentiellement une maison d'arrêt pour hommes. L'incarcération d'un détenu dans cette prison est donc une première étape dans le parcours d'un homme arrêté à Bruxelles.

La prison comporte une section psychiatrique pour les internés et dispose également d'un centre médico-chirurgical pour soigner les détenus d'autres établissements.

La capacité maximale de la prison est de 840 places, toutefois depuis plusieurs années la prison est perpétuellement surpeuplée et rend le travail de chacun au sein de celle-ci plus compliqué.

La prison de Saint-Gilles est située en plein cœur de Bruxelles et est donc facilement accessible pour les familles des détenus habitant Bruxelles, mais également pour les familles vivant en dehors.

Intervenants psychologues : Amandine Bosquet
Andrea Manca

Bénévole visites : Nelly Keutgen

Stagiaire : Cloé Dumont de Chassart



1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	Les visites collectives ont lieu 4 fois par mois, le mercredi de 15h45 à 17h00	Aucune visite collective autorisée entre octobre 2020 et fin juin 2021. A partir de juillet 2021, reprise des visites aux mêmes horaires.
	Lieu	La prison de Saint-Gilles dispose d'une grande salle de visite, environ 150m ² . La salle est lumineuse et en bon état. Nous avons également la possibilité d'avoir un accès à un jardin. Cette opportunité est très sollicitée par les familles dès que le temps le permet.	
	Listes de visite	Chaque lundi précédent la visite prévue, une liste de visite, avec les personnes souhaitant y participer, est envoyée pour accord à la direction. Chaque détenu inscrit sur cette liste est au préalable rencontré par les intervenants.	A partir de juillet 2021, pas de limite de nombre pour les détenus présents sur la liste, mais trois enfants maximum autorisés par papa.
	Lieu et temps d'attente	Dans une salle d'attente à l'intérieur de l'établissement. Le temps d'attente varie de 20 à 30 minutes, en fonction du temps d'inscription.	
	Accès salle/ trajet	Le rendez-vous avec les enfants est fixé à 15h00 à l'entrée de la prison. Nous accompagnons ensuite les enfants jusqu'au sas pour l'inscription. Après avoir passé le détecteur de métaux, nous accompagnons les enfants jusqu'en salle d'attente	

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
		où nous patientons pour qu'un agent nous accompagne en salle de visite.	
	Tri-lieux	Nous n'avons pas accès à la salle avant la visite. Le tri-lieux ne peut donc pas être installé en amont. Nous aménageons donc la salle au moment de l'arrivée des enfants en fonction de leur demande (jeux, dessins, table de ping-pong, foot).	Emploi du matériel de motricité et jeux limité. Désinfection ou quarantaine du matériel après usage vivement recommandé.
	Toilettes	Accessibles, à l'intérieur de la salle	
	Armoires + clés	Nous disposons de cinq armoires et de clés. Les clés sont disponibles chez l'agent présent avant la salle de visite.	
	Présence agents/ téléphone	Des agents sont systématiquement présents.	
Visites encadrées	Horaires	Une demande par mail doit être envoyée à la direction pour justifier la nécessité de la mise en place de ce type de visite. Lorsque nous recevons un accord, cette visite peut s'effectuer en matinée, lorsque la salle de visite est disponible.	Aucune visite encadrée possible entre octobre 2020 et fin juin 2021.
	Lieu	Salle de visite	
Vidéoconférences	Horaires	Pas de possibilité d'en organiser	Malgré l'absence de visite, toujours aucune possibilité d'en organiser
	Lieu	/	/

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Entretiens individuels	Lieu	<p>Nous avons deux possibilités pour effectuer des entretiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le couloir social : long couloir où plusieurs tables et chaises sont disposées et où plusieurs intervenants de différents services effectuent des entretiens • Dans les ailes : grâce à une inscription au préalable, nous pouvons avoir accès à un bureau, sous réserve de sa disponibilité au moment même et sous réserve de l'état des mouvements au sein de la prison 	Les mesures sanitaires sont parfois à l'origine des complications pour rencontrer, en entretien, un papa détenu : isolement, quarantaine, fermeture d'une aile, manque d'agents.
	Temps d'attente entre chaque entretien	Le temps peut varier de 5 minutes à 1h en fonction des mouvements internes dans la prison	
	Liste d'attente	Aucune liste d'attente	
Visibilité et accessibilité du REP		<ul style="list-style-type: none"> - Affiches de présentation du REP dans chaque section, dans les salles d'attente, en salle de visite ainsi qu'à l'accueil visite - Communication via billets de rapport (compliquée) - Collaboration efficace avec les autres services qui augmentent l'accessibilité du REP <p>Malgré cela, beaucoup de détenus n'ont pas connaissance de notre service, même après plusieurs mois d'incarcération.</p>	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Bureau	Accès	Aucun bureau ne nous est attribué avec un téléphone et un ordinateur.	
	Téléphone/ordinateur	Non	
	Autres locaux	Non	
Projet Girafe	Accordé ou pas	Non	
	Implémentation	Non	
Groupe parole		/	/
Délégués intra-muros et d'arrondissement		Denis Watteyne. Très bonne collaboration. Il nous permet d'avoir régulièrement accès à des informations sur les mouvements de la prison : grèves, manque de personnel...	Mr. Watteyne nous a régulièrement permis d'être au courant de mouvements internes à la prisons liés aux mesures sanitaires.

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Au-delà des difficultés liées à la crise sanitaire, détaillées plus haut, les intervenants ont dû faire face à d'autres difficultés liées directement à leur travail en tant que psychologue du Relais Enfants-Parents à la prison de Saint-Gilles.

Tout d'abord, la prison de Saint-Gilles est régulièrement confrontée à un **manque de personnel**. Il n'est donc pas du tout exceptionnel que les intervenants se rendent sur place pour effectuer des entretiens, mais que ceux-ci ne soient pas possible en raison d'un manque d'agent. Les bureaux dans les ailes ne sont donc pas accessibles, par sécurité, ni le couloir social, car les mouvements des détenus sont limités. Ce manque d'agents complique davantage leur travail et les empêche donc de proposer un suivi régulier.

De plus, comme énoncé plus haut, **aucun bureau** n'est attribué au Relais Enfants-Parents. Il n'est donc pas possible de pouvoir compter systématiquement sur un ordinateur et un téléphone. Certains bureaux dans les ailes en sont équipés mais l'accès n'est pas systématique (en fonction de l'aile et de la disponibilité). De plus, ce matériel n'est pas toujours en bon état de fonctionnement.

Il y a également un point qui pose fortement problème dans le cadre du travail en tant que psychologue au Relais Enfants-Parents. La complexité de l'organisation de **visites encadrées**. En effet, celles-ci font partie du cadre intégrant du Relais Enfants-Parents. Toutefois, à la prison de Saint-Gilles, celles-ci sont vues comme des exceptions. Et cela reste le parcours du combattant pour les organiser. La presque impossibilité de la mise en place de ces visites met donc fortement à mal les intervenants dans leur travail et dans l'accompagnement qu'ils peuvent proposer aux familles.

Enfin, la grandeur de l'établissement et le nombre important de personnes y travaillant ne facilite pas toujours les transmissions d'informations ainsi que la visibilité de chaque service. Les détenus ont parfois la sensation d'être perdu au milieu d'un nombre énorme d'intervenants et ne savent pas toujours à qui s'adresser. C'est une des raisons pour lesquelles les demandes ne parviennent pas toujours aux bonnes personnes ou même pire, se perdent.

3. Projets et Collaborations de 2021

Concernant les bonnes collaborations, les intervenants souhaitent souligner pour l'année 2021, celles avec **Madame Mornard**, directrice référente pour le Relais Enfants-Parents à la prison de Saint-Gilles, les **délégués intra-muros**, mais également une meilleure collaboration au fil des années avec les **agents**.

Outre ces collaborations, les intervenants du Relais travaillent également de pair avec les **services externes** actifs en prison (Slaj-V, Médiante, Après,...) ainsi qu'avec le **SPS**. Cela permet d'assurer un suivi global et de se transmettre les informations de manière efficace. Beaucoup de nouvelles demandes émanent par ce biais-là.

Les intervenants du Relais Enfants-Parents ont proposés aux détenus le souhaitant, durant la première partie de l'année où il n'y avait pas de visite, d'organiser un échange de photo entre ces derniers et leurs enfants. Les intervenants allaient prendre des photos des détenus à l'intérieur de la prison et les envoyaient aux enfants. Ils se chargeaient aussi de récupérer des photos des enfants pour les transmettre aux papas.

Enfin, un projet d'une nouvelle collaboration avec le Théâtre de la Chute devait voir le jour, malheureusement avec les règles sanitaires cela n'a pas pu se mettre en place.

4. Conclusion et Projets futurs

L'année 2021 a été synonyme de changements. Les intervenants se sont sans cesse adaptés aux nouvelles mesures sanitaires et ont trouvé des solutions et adaptations aux problèmes rencontrés. Leur énergie s'est concentrée sur ces aspects-là et ne s'est que peu déployée sur de nouveaux projets.

L'année 2022 sera à nouveau synonyme de changements avec l'ouverture de la prison d'Haren. Les projets futurs sont donc essentiellement liés à ce changement.

Les intervenants espèrent, en accord avec l'administration pénitentiaire, pouvoir

- Investir les salles de visite et offrir un lieu accueillant pour les enfants
- Avoir accès à des visites encadrées de manière systématique
- Avoir accès à un bureau avec un ordinateur et un téléphone
- Avoir accès à un local en dehors de la prison où recevoir les enfants en entretien
- Pouvoir implémenter le projet girafe pour rendre l'accès à la prison davantage kids-friendly

Tout cela constitue déjà de beaux projets à venir.

5.1.6. Statistique de Saint Gilles

Prestations 2021	Saint-Gilles
Entretien	229
Visite encadrée	8
Visite collective	23
Visio-conférence	8
Nombres d'enfants	186

5.1.7. Arrondissement judiciaire de Bruxelles

Prestations 2021	Arrondissement de Bruxelles
Entretien	709
Visite encadrée	128
Visite collective	55
Visio-conférence	75
Nombres d'enfants	381

5.2. Arrondissement judiciaire du Hainaut

5.2.1. Prison de Jamioulx

L'établissement pénitentiaire de Jamioulx est situé dans la commune d'Ham-sur-Heure-Nalinnes, à proximité de Charleroi. Il s'agit d'une maison d'arrêt, malgré la présence d'un certain nombre de condamnés. Sa capacité est de 268 personnes. La prison se compose de neuf sections, dont une annexe psychiatrique et deux sections dites « ouvertes ».

L'accès à la prison de Jamioulx n'est pas aisé : un bus TEC passe environ toutes les heures. Le moyen de transport privilégié reste donc sans conteste la voiture.

Intervenants Psychologues : Meltem Sagirkaya (janvier 2021)
Yolima Blanco Morales (à partir de février 2021)
Virginie Temmerman

1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	13h45-15h15, les 1ers et 3èmes mercredis du mois	Aucune visite collective entre fin octobre 2020 et +- juin 2021
	Lieu	Salle de visite, récemment rénovée, agréable et spacieuse	Idem
	Listes de visite	Non, sauf avant les visites-fêtes	Idem
	Lieu et temps d'attente	Salle d'attente, environ 20-30 minutes	Idem, mais pas d'accès au jeux mis à disposition pour les enfants durant cette attente
	Accès salle/ trajet	L'enregistrement se fait à l'extérieur (à la loge). Ensuite, les enfants traversent le parking pour accéder à la porte d'entrée (au portier). Ils passent ensuite les contrôles de sécurité avant d'arriver dans la salle d'attente.	Idem
	Tri-lieux	Oui	Non
	Toilettes	A l'intérieur de la salle de visite	Idem
	Armoires + clés	Oui, dans la salle de visite	Idem
	Présence agents/ téléphone	Ils sont généralement présents dans la salle de visite, mais se mettent davantage en retrait que lors des visites à table	Généralement non présents, hors de la salle de visite, derrière les écrans des caméras de surveillance

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites encadrées	Horaires	Variable, généralement lundi ou mercredi matin	Suspendues jusqu'en mars/avril 2021
	Lieu	Parloir avocat	Idem, mais jusqu'en mars/avril 2021, uniquement pour les enfants ne pouvant voir leur parent aux visites à table
Vidéoconférences	Horaires	Non	Oui, de janvier à août 2021, organisées à la place des visites collectives, à raison de deux fois par mois
	Lieu		Salle informatique
Entretiens individuels	Lieu	Parloir avocat ou bureau au sein du Service Psychosocial	Idem
	Temps d'attente entre chaque entretien	Très aléatoire. Généralement entre 20 et 45 minutes	Idem
	Liste d'attente	Oui	Idem
Visibilité et accessibilité du REP		Des posters dans les parloirs avocats et dans le couloir du Service Psychosocial Flyers à disposition des détenus/du personnel Bouche-à-oreille Collaboration avec les services intra- et extra-muros	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Bureau	Accès	Aléatoire	Idem
	Téléphone/ordinateur	Uniquement dans un des cinq parloirs avocat	Idem
	Autres locaux	Bureau du SPS, sous réserve de disponibilité	Idem
Projet Girafe	Accordé ou pas	Autorisation accordée	Idem
	Implémentation	Oui	Idem
Groupe parole		Non	Idem

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Au-delà des difficultés liées à la crise sanitaire, détaillées plus haut, certaines difficultés rencontrées par les intervenants du REP sont directement liées au contexte carcéral ou au manque de moyens matériels.

A titre d'exemple, en raison de l'installation d'ordinateurs portables (et non fixes) dans les bureaux du SPS, nous nous retrouvons régulièrement sans possibilité d'accès à un ordinateur. En effet, à cause, entre autres, de la crise sanitaire, les intervenants du SPS reprennent dorénavant leur ordinateur avec eux, laissant les bureaux dépourvus d'ordinateurs qu'il nous était pourtant possible d'utiliser. De plus, un seul parloir avocat est actuellement équipé d'un ordinateur et d'un téléphone. Ce parloir étant en priorité utilisé par la police, l'accès nous y est très aléatoire et limité. Il est donc difficile d'avancer dans notre travail administratif pendant les temps d'attente entre les entretiens.

En outre, en-dehors des visites encadrées où un local nous est réservé, l'accès aux parloirs avocat ne nous est jamais garanti. La possibilité d'effectuer des entretiens en parloir avocat est en effet dépendante du nombre d'avocats, de policiers, d'autres intervenants extérieurs présents au sein de la prison. Il nous arrive ainsi régulièrement de passer du temps à attendre qu'un parloir se libère afin de pouvoir continuer à travailler.

Une autre difficulté rencontrée en 2021 a été l'implémentation du compartimentage au sein des différentes sections de la prison. Ce compartimentage a compliqué l'organisation de visites virtuelles et physiques, car nos bénéficiaires faisaient partie de différentes sections. Nous avons, à titre d'exemple et pendant plusieurs mois, dû organiser plusieurs visites virtuelles et physiques pour un seul parent incarcéré, afin d'éviter les contacts entre sections.

3. Projets et Collaborations de 2021

Pendant l'année 2021, les intervenants du Relais Enfants-Parents ont, comme chaque année, collaboré avec l'association « Boîte à KDO ». Les boîtes KDO ont été distribuées aux enfants participant aux visites Relais Enfants-Parents (visites collectives et individuelles) à partir de la reprise des visites pendant l'été 2021.

La collaboration entre la direction de la prison, le Service Psychosocial, les agents de l'établissement et les intervenants est très positive, avec une communication fluide. Grâce à cette belle collaboration, les intervenants peuvent accomplir leurs missions et leur travail dans de bonnes conditions.

4. Conclusion et Projets futurs

L'année 2021 a été synonyme d'adaptations, autant dans notre pratique que dans notre façon de travailler. Comme tous, nous avons dû nous adapter à tous les changements liés à la crise sanitaire.

Le projet « Girafe », déjà présent dans d'autres établissements où le Relais Enfants-Parents est présent, sera implanté à la prison de Jamioulx dans le courant de l'année 2022.

5.2.2. Statistique Jamioulx

Prestations 2021	Jamioulx
Entretien	197
Visite encadrée	45
Visite collective	13
Visio-conférence	16
Nombres d'enfants	108

5.2.3. Prison de Mons

La prison de Mons est une maison d'arrêt et de peine avec un total d'environ 360 détenus. Il y a un quartier hommes et un quartier femmes. La prison de Mons se situe non loin de la gare. Les familles peuvent facilement rejoindre celle-ci à pied en quelques minutes.

Intervenants Psychologues : Virginie Temmerman
Floriane Wallaert



1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	2e et 4e mercredi 13h à 14h30	Aucune visite collective n'a eu lieu entre fin octobre 2020 et début août 2021
	Lieu	Les visites se déroulent dans la salle de visite ; agréable et spacieuse.	Idem
	Listes de visite	Une liste est envoyée la semaine précédente.	Idem
	Lieu et temps d'attente	La salle d'attente se situe devant le portier. Le temps d'attente est d'environ 20min	Idem
	Accès salle/ trajet	L'accès n'est pas simple. Les enfants doivent d'abord passer les portiques de sécurité avant d'arriver dans une grande salle dans laquelle se trouve de nombreux escaliers que nous devons emprunter pour arriver sur une passerelle qui donnera enfin sur la salle de visite	Idem
	Tri-lieux	Non même si durant un moment la prison avait mis à disposition des tapis pour l'espace moteur.	Non
	Toilettes	Oui	Oui
	Armoires + clés	Oui mais ces armoires ne se situent pas dans la salle de visite. Il faut sortir de celle-ci et emprunter un long couloir avant d'arriver au local. Ce qui n'est pas toujours simple pour la préparation de la salle.	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	Présence agents/ téléphone	Parfois des agents participent à la visite mais cela reste relativement rare. Sinon, ils restent non loin dans un local qui leur est dédié.	Idem
Visites encadrées	Horaires	Variable mais principalement le matin	Les visites encadrées n'ont repris que très tardivement par rapport à d'autres prisons (fin juin 2021).
	Lieu	- Parloir social	- Idem
Vidéoconférences	Horaires	Pas avant le covid	Peut se mettre en place à la demande surtout au quartier hommes.
	Lieu	/	Bureau sur la 5e section
Entretiens individuels	Lieu	Depuis une année ou deux, nous avons accès à un bureau sur section (aile B) pour le quartier homme. Pour le quartier femme, cela reste encore très aléatoire.	Idem même si durant toute une période nous n'avons pas pu réaliser d'entretiens.
	Temps d'attente entre chaque entretien	Le temps d'attente varie en fonction des agents présents, des détenus et des mouvements internes à la prison. Il varie généralement entre 15 et 35 min mais est généralement plus réduit au quartier femme.	Idem. Toutefois, régulièrement le nombre insuffisant d'agents ne permet pas de faire des entretiens surtout au quartier homme.
	Liste d'attente	Non	Non
Visibilité et accessibilité du REP		<ul style="list-style-type: none"> - La visibilité n'est pas optimale. Encore beaucoup de détenus ne connaissent pas notre travail. - Les demandes se font par billets de rapport mais nombreux sont ceux qui se perdent. - La direction ainsi que le SAD et SPS nous 	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
		renvoient quand même de plus en plus de demandes par mails.	
Bureau	Accès	QH => oui sur l'aile B QF => aléatoire	Idem
	Téléphone/ordinateur	Pas toujours fonctionnel.	Idem
	Autres locaux	/	/
Projet Girafe	Accordé ou pas	Non pas encore accordé	
	Implémentation		
Groupe parole		Des Groupes de paroles avaient eu lieu au quartier femme jusqu'en 2019.	Rien n'a pu être remis en place avec la crise sanitaire

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Nous sommes régulièrement confrontées à un manque d'agents au sein de la prison ce qui ne nous permet par toujours de réaliser des entretiens. Nous sommes ravies de pouvoir désormais bénéficier d'un bureau fixe au quartier homme mais l'accès au téléphone et au pc n'est pas toujours possible suite à de nombreux problèmes techniques. Nous aimerions également pouvoir bénéficier d'un bureau plus fixe au quartier femme. En effet, nous ne sommes pas prioritaires dans l'attribution des locaux, ce qui complique ponctuellement le travail.

La question de la sécurité est également primordiale au sein de cette prison. Même si les directions peuvent se montrer réactives en cas de problème, nous aimerions pouvoir nous sentir en sécurité en toutes circonstances.

La collaboration de manière générale reste compliquée au sein de la prison notamment avec le SPS. Avec le SAD, celle-ci s'est quand même nettement améliorée.

Sans oublier que durant cette crise sanitaire, notre travail a vraiment été très mis à mal au sein de cette prison :

- Peu de visios
- Pas de visites collectives ou individuelles
- Peu d'entretiens
- Pas de communication proactive de la part de la prison

3. Projets et Collaborations de 2021

Rien n'a pu voir le jour si ce n'est la réalisation de photos pour permettre aux enfants et parents d'avoir des photos récentes.

4. Conclusion et Projets futurs

Nous aimerions pouvoir relancer le projet girafe ainsi qu'éventuellement la mise en place de groupes de parole avec les mamans.

5.2.4. Statistique Mons

Prestations 2021	Mons
Entretien	164
Visite encadrée	31
Visite collective	12
Visio-conférence	2
Nombres d'enfants	118

5.2.5. Statistique de l'arrondissement judiciaire

Prestations 2021	Arrondissement du Hainaut
Entretien	361
Visite encadrée	76
Visite collective	25
Visio-conférence	18
Nombres d'enfants	226

5.3. Arrondissement judiciaire du Brabant Wallon

5.3.1. Prison d'Ittre

La prison d'Ittre est une maison de peine pour homme essentiellement réservée aux détenus ayant une peine supérieure à 5 ans. La capacité maximale de la prison est de 421 places. Au sein de la prison une partie d'une aile est réservée pour les détenus dits « radicalisés » : la deradex.

La prison se situe entre le village d'Ittre et la ville de Tubize. Celle-ci est excentrée du centre-ville et assez peu desservie en transport en commun. L'accès pour les familles est donc assez compliqué.

La prison d'Ittre a été inaugurée en mai 2002 et a été pensée pour être lumineuse et accueillante, ce qui rend le travail au sein de celle-ci plus agréable.

Intervenants Psychologues : Amandine Bosquet
Floriane Wallaert

Bénévoles visites : Xavier Jacques (inactif pour le moment)

Stagiaires : Cloé Dumont (février à juin 2021)

1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois de 13h30 à 15h	Aucune visite collective autorisée entre octobre 2020 et fin juin 2021. A partir de juillet 2021, reprise des visites les 1 ^{er} et 3 ^e mercredi aux horaires habituels.
	Lieu	Salle de visite lumineuse, spacieuse et agréable	
	Listes de visite	Liste envoyée le jeudi précédent la visite collective	
	Lieu et temps d'attente	La salle d'attente se situe au niveau des portiers. Le temps d'attente est relativement court (+-20min)	Seuls les enfants peuvent entrer dans la salle d'attente. + Idem temps d'attente.
	Accès salle/ trajet	Après les portiques de sécurité, les enfants traversent une cours en béton avant d'arriver dans le bâtiment où se trouve la salle de visite sur la gauche.	
	Tri-lieux	Oui	Non
	Toilettes	Oui	Oui
	Armoires + clés	Nous possédons deux armoires à jeux avec les	Oui

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
		clés. Nous avons également accès à un local pour le matériel du tri-lieux. Les clés du local sont à aller chercher chez l'AP.	
	Présence agents/ téléphone	Pas d'agents pendant la visite. Téléphone disponible.	Idem. Idem.
Visites encadrées	Horaires	Variable, souvent le lundi matin et mercredi matin.	Aucune visite encadrée possible entre octobre 2020 et fin mars 2021. A la reprise des visites encadrées celles-ci ont dû se faire pendant plusieurs semaines sans contacts physique. Entre avril 2021 et décembre 2021, les visites n'ont pu se faire que le lundi matin si la salle n'était pas occupée par Médiante.
	Lieu	VHS, Salle de visite ou exceptionnellement parloir avocat	Uniquement en salle de visite
Vidéoconférences	Horaires	Pas avant le covid	Le mercredi matin
	Lieu	/	Bureau au niveau du médico
Entretiens individuels	Lieu	Bureau au niveau du médico	Idem
	Temps d'attente entre chaque entretien	Variable en fonction des agents présents, du détenu et des mouvements internes liés à la	Idem.

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
		prison : entre 10 min à 45 min	Nous avons toutefois été impactés par le nombre de détenus en quarantaine.
	Liste d'attente	Non	Non
Visibilité et accessibilité du REP		<ul style="list-style-type: none"> - Bonne visibilité du Relais Enfants-Parents grâce notamment aux bonnes collaboration avec les services externes et la direction - Les détenus nous contactent par billet de rapport 	Idem.
Bureau	Accès	Pas de bureau attitré	Idem
	Téléphone/ordinateur	Non	Idem
	Autres locaux	Bureau au médico accessible sous réserve de disponibilité.	Idem
Projet Girafe	Accordé ou pas	Oui	Oui
	Implémentation	Oui	Oui
Groupe parole		Des Groupes de paroles avaient eu lieu au quartier femme jusqu'en 2019.	Rien n'a pu être remis en place avec la crise sanitaire
Délégués intra-muros et d'arrondissement		Sabrina Feliciani Alexina Bulinckx	

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Avant le covid, les intervenants avaient eu un accord de la direction pour obtenir un local. Un horaire avait été constitué. Malheureusement avec la crise sanitaire, les intervenants ont été un peu oubliés alors que d'autres services ont pu bénéficier d'un bureau. Une nouvelle directrice a repris la direction des services extérieurs, mais à ce jour il n'y a toujours pas eu d'accord pour l'accès à un bureau avec un téléphone et un ordinateur.

Les intervenants rencontrent parfois également des difficultés de communications concernant les mouvements des détenus au sein de la prison (à savoir, quarantaine, non réintégration, transfert...) qui peuvent avoir un impact direct sur les visites, les enfants et notre travail.

Avec les mesures sanitaires et le port du masque obligatoire les enfants n'étaient plus autorisés à entrer avec de la nourriture et de l'eau pour la visite. Les intervenants ont fait une demande à la direction pour obtenir des bouteilles d'eau pour en distribuer pendant la visite, celle-ci a été refusée. Une fontaine à eau devrait être installée prochainement, à ce jour rien n'a encore été mis en place.

3. Projets et Collaborations de 2021

Rien n'a malheureusement pu être mis en place durant cette année 2021 suite à la crise sanitaire. Retour également d'Amandine suite à son congé de maternité.

Des photos ont néanmoins pu être réalisées en dehors des visites-fêtes pour que les parents et enfants puissent avoir des photos récentes, comme il n'y avait pas eu beaucoup de visites durant l'année 2020 ainsi que 2021.

Mise en place du projet girafe. Popy a été installée de l'entrée de la prison à la salle de visite et guide donc les enfants dans le trajet vers leurs papas.

4. Conclusion et Projets futurs

Les intervenants envisagent de remettre en place des groupes de paroles.

Les intervenants souhaitent également qu'Hopi'compte puisse revenir en salle d'attente pour offrir un temps de lecture aux enfants avant la visite.

De manière générale, le travail au sein de la prison d'Ittre pour les intervenants psychologues du Relais Enfants-Parents se passe vraiment bien. En effet, les intervenants peuvent compter sur une bonne collaboration avec les directions, les agents, le SPS ainsi que les différents services externes. Le Relais Enfants-Parents est reconnu au sein de la prison pour son expertise et sa qualité

d'intervention. Pour les enfants, le lieu est relativement « accueillant » et l'espace de visite mis à notre disposition est agréable.

Le seul souhait du Relais Enfants-Parents à ce jour est qu'un bureau avec un téléphone et un ordinateur puisse être mis à leur disposition afin de pouvoir profiter au maximum du temps sur place.

5.3.2. Statistique Ittre et Arrondissement du Brabant-Wallon

Prestations 2021	Ittre et Ar. du B-W
Entretien	207
Visite encadrée	28
Visite collective	10
Visio-conférence	12
Nombres d'enfants	84

5.4. Arrondissement judiciaire de Liège

5.4.1. Prison de Lantin

La prison de Lantin est le plus grand établissement du pays et est fractionné en entités distinctes : une maison d'arrêt, une maison de peines, une section pour femmes, une section psychiatrique et une polyclinique.

La maison d'arrêt se compose de 8 niveaux répartis en 2 ailes, pour une capacité théorique de 342 places. L'annexe psychiatrique (entièrement rénovée entre 2003 et 2007) est divisée en 2 ailes, pour une capacité de 40 patients (16 en hébergement individuel et 24 en hébergement à deux).

La maison de peines est aménagée en 2 blocs semblables. Chaque bloc est divisé en 3 niveaux répartis en 2 ailes. L'ensemble comprend 246 cellules pouvant accueillir au total 255 détenus.

Le bloc semi-détention, où se trouve également la polyclinique, dispose d'une capacité de 60 places, réparties sur 2 niveaux divisés en 2 ailes.

Le quartier des femmes comporte 2 niveaux partagés en 2 ailes où l'on dispose au total de 58 cellules dont 3 permettent d'accueillir des femmes incarcérées avec leur bébé.

Intervenants Psychologues : Anne Servaes,
Samanta Widart
Anaëlle Willemart

Bénévoles visites : Francis Garsoux

Stagiaires : Calina Vandoorslaert

1. Cadre et contexte au quartier homme

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	16h30 à 18h tous les mercredis du mois (sauf 5 ^{ème} mercredi si 5 ^{ème} semaine dans le mois)	Idem mais compartimentage entre maison d'arrêt et maison de peine : 1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois, maison d'arrêt : 2 ^{ème} mercredi du mois, maison de peine.
	Lieu	Salle de visites à table maison d'arrêt/VHS	Idem. Restriction du nombre de familles dans la salle de visites à table.
	Listes de visite	A envoyer au secrétariat de direction une semaine à l'avance	Idem
	Lieu et temps d'attente	Les enfants attendent dans la salle d'attente au portier avec leur(s) accompagnant(s). Ils doivent être inscrits au plus tard 30 minutes avant le début de la visite (à 16h).	Idem
	Accès salle/ trajet	Les enfants passent un détecteur de métaux à l'entrée, traversent la cour pour arriver dans le couloir visiteurs. Après une volée d'escaliers, nous arrivons au visite-haut. Nous passons par le couloir avocat et traversons le planton/centre D avant d'arriver aux VHS ou dans la salle de visites à table de la maison d'arrêt.	Idem
	Tri-lieux	Le tri-lieux est installé dans la salle de visites à table/dans la pièce des VHS en fonction des âges	Le tri-lieux n'a pas été installé en visite collective en 2021 suite aux restrictions

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
		des enfants participants à la visite.	sanitaires
	Toilettes	Accès à une toilette dans la salle de visite à table/dans les pièces des VHS	Idem
	Armoires + clés	Les armoires de jeux sont aux VHS. Nous avons une armoire sur roulette que nous déplaçons dans la salle de visites à table. Nous possédons les clefs de nos armoires.	Idem
	Présence agents/ téléphone	Pas d'agents dans la salle de visites à table mais caméras et talkie-walkie + téléphone	Idem
Visites encadrées	Horaires	En fonction de l'horaire de la psychologue en charge du dossier, en journée du lundi au mercredi. Une visite encadrée dure 1 heure, 1 fois par mois.	Idem
	Lieu	VHS	Idem
Vidéoconférences	Horaires	En fonction de l'horaire de la psychologue en charge du dossier, en journée du lundi au mercredi. Une visite virtuelle dure 30 minutes, 1 à 2 fois par mois.	Idem
	Lieu	VHS	Idem
Entretiens individuels	Lieu	VHS ou bureau du SPS en maison d'arrêt/maison de peine	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	Temps d'attente entre chaque entretien	Assez variable, délai beaucoup plus long en maison d'arrêt (car beaucoup de mouvements) qu'en maison de peine.	Délais rallongés car multiplications des mouvements avec le compartimentage
	Liste d'attente	Oui, en moyenne 10-15 détenus.	Idem
Visibilité et accessibilité du REP		Affiches REP à divers endroits de la prison et communication via fiches message.	
Bureau	Accès	Nous possédons un bureau partagé avec le service des VHS.	Le service des visites virtuelles de la maison de peine a été ajouté dans notre bureau commun avec les VHS. Nous sommes donc maintenant 3 services à se partager les locaux.
	Téléphone/ordinateur	Nous possédons un téléphone portable (dont le numéro est accessible directement depuis l'extérieur) et deux ordinateurs.	Idem
	Autres locaux	/	/
Projet Girafe	Accordé ou pas	Oui	Idem
	Implémentation	Oui	Idem
Groupe parole		Non	Idem

2. Cadre et contexte au quartier femme

Moyens d'actions		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	De 13h30 à 15h les 2èmes et 4èmes mercredis du mois	Idem
	Lieu	Salle de cours/salle REP au quartier femme ou à l'extérieur dans le préau des mamans lors de la belle saison	Idem
	Listes de visite	A envoyer au secrétariat de direction une semaine à l'avance	Idem
	Lieu et temps d'attente	Les enfants attendent dans la salle d'attente au portier avec leur(s) accompagnant(s). Ils doivent être inscrits au plus tard 30 minutes avant le début de la visite (à 16h).	Idem
	Accès salle/ trajet	Les enfants passent un détecteur de métaux à l'entrée, traversent la cour pour arriver dans le bâtiment principal. Nous empruntons un long couloir en L avec une volée d'escaliers, nous passons quelques portes et nous arrivons déjà dans la salle de visite qui est à l'entrée du quartier femme.	Idem
	Tri-lieux	Le tri-lieux est installé dans la salle en fonction des âges des enfants participants à la visite.	Le tri-lieux n'a pas été installé en visite collective en 2021 suite aux restrictions sanitaires.

Moyens d'actions		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	Toilettes	Une toilette est accessible aux enfants en face de la salle de visite du REP.	Idem
	Armoires + clés	Nous possédons des armoires de jeux dans la salle du REP. Les clés de ces armoires se trouvent chez les chefs surveillants.	Idem
	Présence agents/ téléphone	Pas d'agent dans la salle, mais caméras + téléphone	Idem
Visites encadrées	Horaires	En journée, le lundi ou le mercredi	Idem
	Lieu	Salle de cours/salle REP ou salle de visites à table exceptionnellement	Idem
Vidéoconférences	Horaires	En journée, le lundi ou le mercredi	Idem
	Lieu	Bureau des rapports/cuisinette du quartier femme	Idem
Entretiens individuels	Lieu	Dans un local disponible au QF (bureau des rapports, parloir avocat, salle de visites à table, salle de visites REP...)	Idem
	Temps d'attente entre chaque entretien	Très court	Idem
	Liste d'attente	Non	Idem
Visibilité et accessibilité du		<ul style="list-style-type: none"> - Affiches REP à divers endroits de la prison - Communication via fiches message. 	

Moyens d'actions		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
REP			
Bureau	Accès	Pas de bureau fixe	Idem
	Téléphone/ordinateur	Pas de téléphone/ordinateur fixes. Un ordinateur et un téléphone sont accessibles dans le bureau des rapports.	Idem
	Autres locaux	Nous avons un local au QF qui contient le matériel de psychomotricité pour le tri-lieux	Idem
Projet Girafe	Accordé ou pas	Oui	Oui
	Implémentation	Oui	Oui
Groupe parole		Non	Non

3. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Nous avons principalement rencontré des problèmes de locaux au quartier homme. En effet, suite à l'instauration des visites virtuelles, nous nous retrouvons à nous partager les locaux VHS à 3 services (VHS, Visites virtuelles et REP) au lieu de 2 services. Ici nous avons accès à une pièce le lundi, mardi et mercredi à nous partager à 3 intervenantes du REP et ceci pour faire, entretien, appel, visites encadrées. Cela étant assez compliqué, nous avons cherché d'autres solutions et avons convenu avec les surveillants que nous pouvions faire des entretiens dans des bureaux SPS en maison d'arrêt (pour les entretiens MA) et en maison de peine (pour les entretiens MP). Cela demande plus d'adaptation et d'organisation, mais ainsi, nous arrivons à avancer dans nos entretiens et dans la liste d'attente, et ce, même si l'une d'entre nous a une visite encadrée.

4. Projets et Collaborations de 2021

Nous sommes très satisfaits d'avoir pu reprendre progressivement les visites. Au sein de la prison de Lantin, nous collaborons régulièrement et positivement avec la direction.

5. Conclusion et Projets futurs

Nous souhaiterions mettre en place en 2021 des groupes de parole qui permettraient aux papas du QH et aux mamans du QF qui le souhaitent, d'aborder des thèmes en lien avec la parentalité et d'en débattre. Des activités, comme des ateliers "bricolage", pourraient être proposées lors de ces séances pour animer les visites collectives.

Les groupes de parole seraient animés par deux intervenants du Relais et se feraient à une fréquence d'une animation par mois pendant 1h30. Tous les parents incarcérés seraient invités à participer aux groupes de paroles, même ceux qui ne bénéficient pas de visites REP. L'inscription se ferait par fiche message renvoyée au service. Le nombre serait limité à 10 détenus par séance pour garantir une sécurité optimale.

5.4.2. Statistique Lantin et pour l'Arrondissement de Liège

Prestations 2021	Lantin Quartier Homme
Entretien	420
Visite encadrée	157
Visite collective	21
Visio-conférence	79
Nombres d'enfants	395

Prestations 2021	Lantin Quartier Femme
Entretien	121
Visite encadrée	31
Visite collective	12
Visio-conférence	19
Nombres d'enfants	105

Prestations 2021	Arrondissement judiciaire de Liège
Entretien	541
Visite encadrée	188
Visite collective	33
Visio-conférence	98
Nombres d'enfants	500

5.5. Arrondissement judiciaire de Namur

5.5.1. Prison de Namur

Depuis 1874, la prison de Namur sert de maison d'arrêt et de maison de peine. La prison est en forme d'étoile et comporte des sections ouvertes. On y trouve également une annexe psychiatrique.

Intervenants Psychologues : Franck VAESSEN

Bénévoles visites : Anny JORIS et Michèle CHALLE



1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	1 ^{er} et 3 ^{ème} Samedi du mois de 16h45 à 18h15 (n'ont pas lieu actuellement)	Idem
	Lieu	Salle de visite (Salle lumineuse de + ou – 40m2) munie d'une armoire à jeux	Idem
	Listes de visite	Liste à envoyer la semaine précédant la visite	Idem
	Lieu et temps d'attente	Salle d'attente située à la suite du portier. Temps d'attente de 0 à 15 min)	Idem
	Accès salle/ trajet	Environ 30 minutes entre le portier et la salle de visite. Passage par une petite cours puis un couloir administratif.	Idem
	Tri-lieux	Tapis et mousses constituant l'espace moteur. Matériel de dessin pour l'espace créatif.	Interdiction d'utiliser l'espace moteur (sauf pour des nouveaux nés). Désinfection du matériel après chaque utilisation.
	Toilettes	A proximité de la salle de visite, au bout d'un couloir.	Idem
	Armoires + clés	Armoire à jeux. Clés à récupérer au portier.	Désinfection de tout le matériel utilisé.

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	Présence agents/ téléphone	Présence d'un téléphone et d'une caméra. Absence de gardiens.	Idem
Visites encadrées	Horaires	Horaire de base : vendredi de 16h30 à 17h30. Possibilité de modifier si besoin.	Idem
	Lieu	Salle de visite (même salle que pour les visites collectives)	Idem
Vidéoconférences	Horaires	A organiser en passant par le service de vidéo-conférence de la prison.	Idem
	Lieu	Salle de vidéo-conférences.	Idem
Entretiens individuels	Lieu	Bureau administratifs des services psycho-sociaux.	Idem
	Temps d'attente entre chaque entretien	Entre 5 et 20 minutes	idem
	Liste d'attente	Non	Non
Visibilité et accessibilité du REP		Présence d'affiches. Travail en réseau pour informer les détenus de notre service. Demande à formuler via des billets de rapports.	Idem
Bureau	Accès	Selon leur disponibilité, à voir avec les intervenants du SPS (service psycho-social).	Idem
	Téléphone/ordinateur	Présence d'un téléphone. Ordinateur à partager avec	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	ur	le SAD (service d'aide aux détenus) à récupérer au bureau des chefs-surveillants.	
	Autres locaux	/	/
Projet Girafe	Accordé ou pas	Pas accordé (prison en travaux)	Idem
	Implémentation	Non	Non
Groupe parole		Non	Idem
Délégués intra-muros et d'arrondissement		Denis Watteyne	Idem

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Depuis l'année 2021, nous n'avons plus de bureau attribué au REP durant nos jours de présences. L'accès à un ordinateur a été compliqué par ce fait car les ordinateurs « tours » ont été progressivement remplacés par des ordinateurs portables attribués aux intervenants SPS. Nous avons donc multiplié les demandes d'accès à un ordinateur portable afin de pouvoir avoir les moyens de travailler (en collaboration avec le SAD). Après plusieurs mois, nous avons eu accès à un ordinateur portable dans la prison.

Plusieurs grèves ou manques d'agents nous ont empêchés de recevoir les détenus en entretien. Cependant, les visites REP restaient programmées, et nous pouvions entrer dans l'établissement pour réaliser du travail administratif.

Durant l'année 2021, beaucoup de détenus étaient transférés ou libérés après l'organisation d'une seule visite REP. Le passage en visite collective n'était donc pas possible et nos visites collectives n'ont plus pu avoir lieu par manque de participants.

Durant le mois de février et de mars 2021, une violente épidémie de covid-19 a émergé dans la prison de Namur, touchant environ la moitié des détenus et des membres du personnel. Cette période de crise a duré pendant 3 semaines, rendant tout notre travail au sein de la prison impossible.

3. Projets et Collaborations de 2021

La pandémie de covid-19 qui a affecté cette année 2021 a rendu compliquée la mise en place de projets au sein de la prison de Namur. Nous avons cependant collaboré positivement et efficacement avec le service psycho-social de la prison, le SAD, ainsi qu'avec la direction de la prison. Le projet Girafe n'a pas pu être mis en place car les travaux ayant actuellement lieu dans la prison ne le permettait pas.

4. Conclusion et Projets futurs

La pandémie de covid-19 a beaucoup affecté notre travail au sein de la prison, l'organisation de nos visites, le moral des détenus ainsi que leurs contacts avec leurs proches ainsi que la mise en place de projets dans la prison.

Un relâchement progressif des mesures sanitaires nous laisse percevoir de nouvelles perspectives.

Nous espérons également pouvoir reprendre nos visites collectives prochainement.

5.5.2. Statistique de Namur

Prestations 2021	Namur
Entretien	170
Visite encadrée	15
Visite collective	0
Visio-conférence	11
Nombres d'enfants	45

5.5.3. Prison d'Andenne

La prison d'Andenne est une maison de peine à régime fermé pour homme construite à la fin du 20^{ème} siècle. La quasi-totalité des détenus à Andenne sont condamnés à des peines de prison d'au moins 3 ans.

La prison d'Andenne dispose d'une capacité de 396 places. La zone cellulaire se compose de quatre étages, chaque étage étant scindé en trois ailes. La grande majorité des détenus sont hébergés dans des cellules individuelles. Il existe cependant 1 cellule commune de 4 personnes par aile, soit 12 cellules de 4 personnes pour l'ensemble de la prison.

Intervenants Psychologues : Anne Servaes
Franck Vaessen

Bénévoles visites : Paola Lahaut
Anne-Catherine Soffers

Stagiaires : Calina Vandoorslaert

1. Cadre et contexte

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Visites collectives	Horaires	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois de 14h45 à 16h15	Idem
	Lieu	Salle de visite de la prison. Grande salle aérée et lumineuse, munie de distributeurs.	Les distributeurs ne sont plus accessibles
	Listes de visite	Envoi d'une liste de visite la semaine précédant la visite.	Idem
	Lieu et temps d'attente	Les enfants attendent et sont enregistrés à l' « accueil extérieur », bâtiment annexe à la prison. Les enfants patientent environ 15 minutes avant l'entrée dans l'établissement.	Idem
	Accès salle/ trajet	Passage par le portier (détecteur de métaux et objets passés au détecteur à rayons X). Ensuite, le groupe traverse une petite cour et trois portes pour accéder à la salle de visites.	Idem
	Tri-lieux	Espace moteur constitué de multiples mousses de tailles, formes et couleurs différentes. Accès à un tableau ainsi qu'à du matériel de dessin.	Pas d'accès (à part le matériel à dessin).
	Toilettes	Les enfants se rendent aux toilettes (pièce proche de la salle de visite) accompagnés d'un intervenant, d'un stagiaire ou d'une bénévole.	Idem

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
	Armoires + clés	4 grandes armoires avec serrure (clés à récupérer avant la visite)	Idem
	Présence agents/ téléphone	Accès à un téléphone. Présence occasionnelle d'agents lors de la visite.	Idem
Visites encadrées	Horaires	A définir selon l'agenda de l'intervenant, et selon celui de l'enfant. Horaires assez libres.	Idem
	Lieu	Parloir aménagé pour des visites REP. Présence d'une armoire à jeu, d'un tableau, de poufs et fauteuils.	Idem
Vidéoconférences	Horaires	Libre (à définir selon les agendas).	Idem
	Lieu	Bureaux occupés par l'intervenant REP.	Idem
Entretiens individuels	Lieu	Bureau du SPS, occupé par l'intervenant REP si disponible.	Idem
	Temps d'attente entre chaque entretien	Environ 15 minutes (beaucoup de variations)	Souvent plus long car sous-effectif d'agents
	Liste d'attente	Liste d'attente variant de 0 à 5 moins environ	Idem
Visibilité et accessibilité du REP		<ul style="list-style-type: none"> - Affiches REP visibles à différents endroits de la prison. - Communication via billets de rapports. - Collaboration avec les autres services présents. 	

Moyens d'action		Hors mesures sanitaires	Mesures sanitaires 2021
Bureau	Accès	Bureau SPS, accessibles si inoccupés.	
	Téléphone/ordinateur	Bureaux munis de téléphones. Un ordinateur que nous pouvons récupérer au bureau des chefs surveillants nous est dédié (+ un ordinateur dédié aux visios-conférences).	
	Autres locaux	/	
Projet Girafe	Accordé ou pas	Pas encore accordé	
	Implémentation	Pas encore implanté	
Groupe parole		Pas de groupes de paroles actuellement mais nous souhaitons le réorganiser (avant covid, il y avait un groupe 1x/mois)	

2. Difficultés spécifiques et inhérentes à l'établissement

Début 2021, nous avons été confronté en plus du problème de locaux à un problème d'accès aux ordinateurs. En effet, les bureaux SPS ont au fil du temps été « vidé » de leur ordinateurs fixes étant donné que les membres de personnel bénéficiaient de portables (pour le télétravail). En aout, nous avons reçu un portable réservé Relais qui doit rester dans une armoire fermée à clé chez les chefs surveillants, ce qui nous fait parfois perdre un peu de temps le matin pour y avoir accès. Nous avons également été dépendant du manque d'effectif d'agents et donc avons dû reporter des entretiens.

3. Projets et Collaborations de 2021

Nous sommes très satisfaits d'avoir pu reprendre progressivement les visites. Au sein de la prison d'Andenne, nous collaborons très régulièrement et positivement avec la direction, le SPS, le SAD, médiate, etc.

4. Conclusion et Projets futurs

Nous souhaitons pouvoir réorganiser des groupes de paroles à raison de 2heures 1x/mois et pouvoir mettre en place le projet girafe. Nous souhaiterions également pouvoir réorganiser une visite-fête d'été, en plus des autres visites-fêtes organisées habituellement. Nous avons pu en organiser une en 2019 et celle-ci avait été une réussite. Nous l'avions organisée en salle de visite. Le temps de visite était de 3h au lieu de 1h30 et nous avons organisé un brunch qu'ils ont pu partager ensemble (crêpes, croque-monsieur, toast, etc.)

5.5.4. Statistique Andenne

Prestations 2021	Andenne
Entretien	270
Visite encadrée	72
Visite collective	11
Visio-conférence	34
Nombres d'enfants	189

5.5.5. Statistique pour l'arrondissement judiciaire de Namur

Prestations 2021	Arrondissement de Namur
Entretien	440
Visite encadrée	87
Visite collective	11
Visio-conférence	45
Nombres d'enfants	234

6. STATISTIQUES D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2021

Prestations 2021	Relais
Entretien	2258
Visite encadrée	507
Visite collective	134
Visio-conférence	248
Nombres d'enfants	1425

7. REMERCIEMENTS

Nous remercions l'Administration Générale des Maisons de Justice et le cabinet de notre Ministre de tutelle, Madame Glatigny, qui soutiennent, notre association et qui nous accordent une aide financière et un soutien moral nécessaire à la mise en œuvre de nos missions.

Nous remercions les directions des prisons et les agents pénitentiaires pour leur aide et leur soutien dans le cadre de nos missions, en particulier durant une année aussi mouvementée dans les établissements pénitentiaires.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos bénévoles en prison, ainsi que l'ensemble des membres du réseau Itinérances de la Croix-Rouge qui sont pour nous et les bénéficiaires de nos missions d'une absolue nécessité. Nous remercions CAP48 – Viva For Life pour leur soutien dans le cadre de notre projet de « préparation à la première entrée en prison »

Nous remercions également chaleureusement nos donateurs qui chaque année nous permettent de mettre en œuvre des projets spécifiques et d'innover.

Nous remercions l'UPJB et la CSD qui nous ont permis l'utilisation de leur salle de réunion car assez grande pour effectuer des réunions de manières physiques en respectant les mesures sanitaires. Etant donné la période, ces réunions en présentiel furent une réelle bouffée d'air.

8. CONCLUSION

Malgré que cette année fût encore secouée par les difficultés liées à la pandémie, c'est tout de même fin 2021 que nous avons vu la lumière au bout du tunnel et une disparition par étapes des règles et restrictions sanitaires. Avoir à nouveau la possibilité de mener nos missions fût une réelle bouffée d'air pour toute l'équipe.

L'année qui s'ouvre promet d'être pleine de rebondissements tels que l'ouverture de la prison d'Haren à Bruxelles ou encore l'arrivée d'une nouvelle législation européenne à propos des enfants dont l'un des parents est incarcéré.

De plus, avec la fin du soutien de VFL, le Relais va devoir trouver de nouvelles sources de financement, ce qui n'est jamais une mince affaire, de manière à maintenir les différentes missions que nous mettons en œuvre.

Nous allons également continuer la réflexivité et nos questionnements permanents vis-à-vis des problématiques contemporaines liées aux liens familiaux à travers la détention.

« Pour les enfants, ce n'est pas leur peine et pourtant, c'est leur souffrance »